



Andres Galarraga
et Saku Koivu

La Presse
cyberpresse.ca

**Les Expos appuient
le Canadien**

Cahier Sports, page 5

**Le grand cirque
extraordinaire**

Cahier Arts+Spectacles, page C1



MONTRÉAL | JEUDI 25 AVRIL 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 182 > 82 PAGES > 6 CAHIERS

65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

BCE laisse tomber Téléglobe

> L'entreprise n'est plus viable > Jean Monty démissionne

HÉLÈNE BARIL

La communauté des affaires a été surprise hier matin par la démission d'un des chefs d'entreprises les plus en vue au pays.

Après avoir vainement tenté de transformer une vénérable compagnie de téléphone en un géant du multimédia, le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, a quitté l'entreprise qu'il dirigeait depuis 1998.

M. Monty a lui-même annoncé son départ hier matin à un parterre d'analystes financiers qui ne s'attendaient qu'à des explications sur les résultats financiers du premier trimestre. La nouvelle a vite fait d'éclipser des résultats médiocres et l'action de BCE s'est envolée, grimpant même de 5 \$ en milieu de journée, avant de retraiter et finir la journée à 27,55 \$, en hausse de 4,55 \$ (19,78 %).

La cause de l'enthousiasme des investisseurs est aussi la raison du départ de Jean Monty. Après avoir longtemps tergiversé, BCE a décidé de couper les vivres à Téléglobe, le réseau de transport de données acquis à prix d'or par Jean Monty, de l'homme d'affaires Charles Sirois. L'entreprise est maintenant acculée à la faillite parce qu'elle ne pourra rembourser une dette de 1,25 milliard en dollars US due le 22 juillet. L'abandon de Téléglobe se traduira par une radiation de 7,5 à 8,5 milliards au bilan du prochain trimestre, ce qui effacera complètement la valeur de l'entreprise dans les livres de BCE.

Voir BCE en A2

> Autres textes sur BCE et l'aventure Téléglobe dans le cahier Affaires

> Jour noir pour la convergence:
une analyse d'Yvan Allaire

page A15

> Le bouchon dans le bain:
l'éditorial d'André Pratte

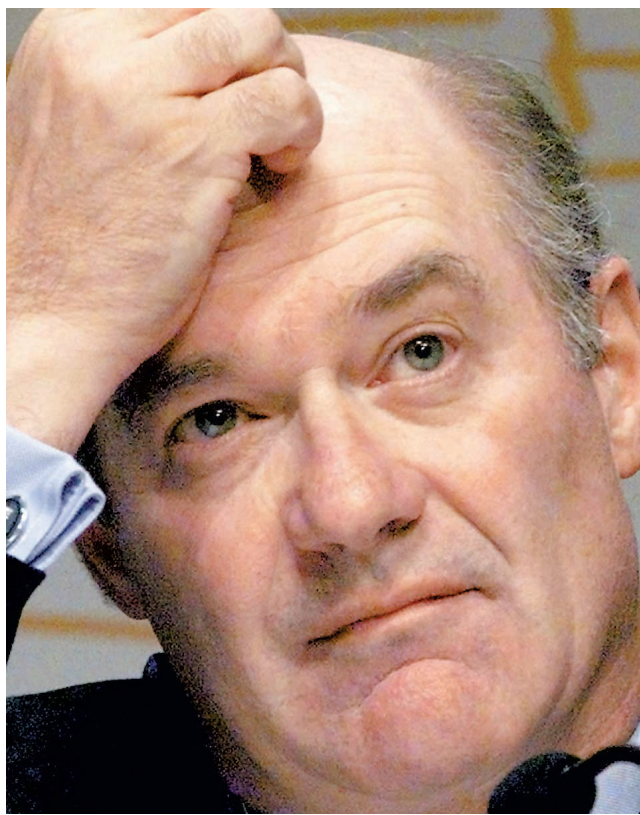
page A16

cyberpresse.ca

Une rétrospective
des réalisations
de Jean Monty

chez BCE, la succession et l'avenir
de l'entreprise à:

www.cyberpresse.ca/monty



La nouvelle du départ de Jean Monty, photographié ici en février 2000 lors d'une conférence de presse à Toronto, a eu l'effet d'une bombe hier sur les marchés boursiers. Michael Sabia, à droite, considéré depuis longtemps comme son dauphin, lui succédera comme chef de la direction.



PHOTOS REUTERS ET PC

« Sentant venir la victoire », les lobbyistes libéraux se préparent

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les gouvernements changent, mais pas le lobbyisme. Une importante firme de relations gouvernementales invite déjà ses clients à se rapprocher du Parti libéral du Québec et se propose pour faire avancer leurs dossiers après les prochaines élections.

Dans une longue lettre que vient d'envoyer à une cinquantaine de clients importants GPC international, une firme de relations gouvernementales bien connue à Montréal, le vice-président et directeur du bureau de la métropole, Richard Morgan, propose sans détour les services de sa firme pour établir des relations avec les libéraux de Jean Charest.

GPC « croit qu'une entreprise aussi importante que la vôtre doit

profiter des prochains mois pour tisser des liens plus étroits et solides avec les libéraux qui sont à élaborer leurs différentes politiques gouvernementales », écrit M. Morgan. « Les élus comme les dirigeants libéraux sont en ce moment très intéressés à échanger avec les gens d'affaires pour élaborer les meilleures politiques possibles. Plusieurs de nos clients profitent déjà de cette période préélectorale pour accroître leur positionnement et leur rayonnement auprès de ces derniers (les libéraux) », poursuit-il.

« Nos clients sont des gens qui font affaire avec le gouvernement, qui ont des projets en tête, on fait des relations gouvernementales pour ceux qui veulent faire avancer des demandes de financement, ou des projets », a expliqué hier M. Morgan, reconnaissant que sa firme

était clairement identifiée au camp fédéraliste et aux libéraux. « On connaît les gens qui sont les joueurs aptes à jouer des rôles importants dans le gouvernement libéral », a expliqué M. Morgan dans un entretien à La Presse, ne voyant rien qui puisse prêter à controverse dans sa lettre.

Mais cette missive a fait bondir hier l'entourage de Jean Charest — une bonne connaissance de M. Morgan — et, rapidement, on a fait répliquer le député Jacques Dupuis, porte-parole de l'opposition dans le dossier du lobbyisme.

« Je réprouve une telle position, cette pratique. Ils ne nous ont pas demandé de permission pour écrire cette lettre qui me choque profondément », a dit M. Dupuis.

Voir LOBBYISTES en A2

Deux moutarde et relish S.V.P.

ÉRIC TROTTIER

Pour la première fois en 50 ans, la Ville de Montréal a ouvert la porte hier aux vendeurs itinérants de hot-dogs.

Mais avant d'installer leurs voituresses sur les trottoirs de la ville, ils devront convaincre leur arrondissement des bienfaits de ce commerce.

Le président du comité exécutif, Frank Zampino, a en effet annoncé que la Ville allait déléguer aux arrondissements le pouvoir d'autoriser ou non la présence de marchands de nourriture et de boissons dans le domaine public.

La nouvelle a été accueillie comme de la moutarde sur de la saucisse par les promoteurs de ce commerce à Montréal, qui tentent en vain depuis l'époque de Jean Drapeau de convaincre l'administration municipale d'imiter Toronto et New York. « C'est génial! Avant, nous avions une interdiction totale. J'estime que nous venons de faire un grand pas avec cette décision », a déclaré Louis-Raymond Maranda, huissier qui se dit prêt à installer une dizaine de voituresses à hot-dogs dès cet été.

M. Maranda et son associé, l'homme d'affaires Peter Sergakis, sont tellement enthousiastes qu'ils ont l'intention de former une association des propriétaires de voituresses à hot-dogs de Montréal, dans les jours qui viennent. « Nous voulons que Montréal ait l'ambiance des villes européennes, a dit M. Sergakis. Nous allons vendre des hot-dogs, des souvlakis et tout ce qui peut se cuire au barbecue au coin des rues. Nous allons créer une atmosphère de carnaval; ce sera bon pour le tourisme et pour les piétons, et en plus, nous allons embaucher des étudiants pour l'été. »

Il ne reste qu'à convaincre les autorités de l'arrondissement Ville-Marie (centre-ville), où les deux hommes veulent installer leurs premiers stands.

Voir MOUTARDE en A2

Un président pris entre l'arbre et l'écorce

	AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE
Arts et spectacles C1-C10	Loteries A2, A10
- télévision C6	Monde A9, A14, A18
Avis E2	Mots croisés D17, S14
Bandes dessinées D17	Mot mystère D17
Bridge B6	Petites annonces E4
Décès E6, E7	- immobilier E4, E5
Éditorial A16	- marchandises E5
Êtes-vous observateur? E4	- emplois E5
Feuilleton D17	- automobile E5-E8
Forum A15, A17	- affaires D2
Horoscope E8	Politique A7-A10
La Presse Affaires D1-D18	Quoi faire C8

MÉTÉO Voir S20
Averses
Maximum 11 > minimum 1



LE CAIRE — L'Égypte, qui a osé la première faire la paix avec Israël, est aux prises avec une grande agitation intérieure, avec la colère du peuple et des regrets amers. La rage au coeur, dégoûtés par les gestes de violence du premier ministre d'Israël Ariel Sharon contre leurs frères palestiniens, beaucoup d'Égyptiens se demandent aujourd'hui s'ils ne sont pas allés trop loin sur le chemin de la paix.

Le pays est en ébullition. Les manifestations des étudiants au Caire et à Alexandrie depuis quatre semaines — en principe interdites en raison de l'état d'urgence imposé depuis l'assassinat du président Sadate en 1981 — sont houleuses, nombreuses et tolérées de bon gré par le pouvoir. L'indigna-



GILLES TOUPIN
envoyé spécial
EN ÉGYPTÉ

Les images fortes et les déclarations incendiaires du conflit israélo-palestinien provoquent ici des réactions émotives et de grands débats. Mais qu'en pensent les populations des pays du Moyen-Orient, les voisins d'Israël et des territoires palestiniens? Et leurs dirigeants? Et les intellectuels? En tournée dans la région, notre envoyé spécial décrira au cours des prochaines semaines l'humeur de la rue et la position des gouvernements.

La vie sous les tirs des soldats israéliens. Les journaux sont allés couvrir ses funérailles dans un petit village du delta du Nil.

Le président Mubarak se trouve pris entre l'arbre et l'écorce. Il est critiqué par des pays arabes plus durs, dont la Syrie, pour sa position modérée dans la région. Il est

pressé d'agir par des éléments bruyants de la rue. En même temps, le pays a toujours un rôle clé à jouer sur l'échiquier politique proche-oriental. Il doit faire preuve de sang-froid.

Voir PRÉSIDENT en A4

Lunettes complètes*
monture + verres (simple vision) = **79 \$**
monture + verres (double vision) = **129 \$**
monture + verres (progressifs) = **189 \$**
Achetez maintenant et payez en 12 versements égaux sans intérêts
* voir détails et sélection en succursale.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Moïse, l'affaire Roch Thériault

À l'occasion de la sortie en salle du film *Moïse, l'affaire Roch Thériault*, d'abord tourné pour la télévision, *La Presse* a rencontré Gabrielle Lavallée, une rescapée de la secte qui a écrit un livre sur le sujet, ainsi que la comédienne Isabelle Blais qui interprète son personnage. Gabrielle Lavallée salue particulièrement la performance de Luc Picard, l'interprète de Roch Thériault: « C'est un comédien remarquable, avec beaucoup d'étoffe. »

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Notre section spéciale sur les séries éliminatoires [cyberpresse.ca/eliminatoireslnh](#)

> Les recettes de Ricardo Larrivée [cyberpresse.ca/recettes](#)

> L'évolution des marchés en un clic [cyberpresse.ca/marches](#)

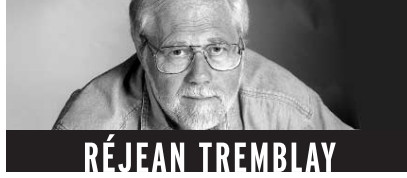
3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Élection en France
Notre correspondant analyse au quotidien l'actualité entre les deux tours de l'élection présidentielle française.



> Envoyée spéciale
Notre journaliste au coeur du conflit israélo-palestinien. À lire demain.



> Vers la Coupe Stanley
Notre chroniqueur commente le quatrième match de la série Bruins-Canadien, demain dans le cahier Sports.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 3-5-2 > À quatre chiffres : 8-7-5-7

LOTO 6/49 > 7-22-35-36-41-49 Compl. : 40 > Extra : 2-0-9-5-0-1

SUITES DE LA UNE

BCE

Suite de la page A1

C'est après en être venu lui-même à la conclusion que Téléglobe n'était plus viable que le président de BCE a offert sa démission au conseil d'administration vendredi dernier, a-t-on appris hier. Le conseil ne l'a acceptée que mardi, tard en soirée, après de nombreuses discussions et quatre autres réunions du conseil d'administration en trois jours.

M. Monty n'a offert aucune explication à son départ. « Ceux qui croyaient que BCE ne pouvait plus croître au Canada se sont trompés », a-t-il simplement dit aux analystes financiers, soulignant la part de marché prise par Bell ExpressVu dans la télédiffusion par satellite et par BCE Emergis dans le commerce électronique, des activités nouvelles pour la compagnie de téléphone fondée en 1880.

Ces nouvelles activités n'ont toutefois pas procuré les profits escomptés. À part Bell Canada, qui continue d'être la vache à lait de BCE, les autres filiales contribuent peu ou pas du tout aux profits et exigent des investissements considérables.

Récemment, la pression des marchés financiers s'est accentuée sur le grand patron qui, à 54 ans, a décidé de lâcher prise. « Les vents contraires étaient devenus très difficiles à supporter pour Jean », a déclaré hier celui qui a immédiatement été nommé pour lui succéder, Michael Sabia, 48 ans, ancien fonctionnaire d'Ottawa. M. Sabia s'est bien gardé de tenir M. Monty responsable des déboires de BCE dans le secteur du multimédia. « Jean est et sera toujours vénéré dans notre entreprise », a-t-il dit en conférence de presse retransmise depuis Toronto en milieu de matinée.

Des acquisitions coûteuses

Au cours de ses quatre années à la barre de BCE, Jean Monty a multiplié les acquisitions pour transformer la compagnie de téléphone à croissance lente en une entreprise multimédia à croissance rapide. Au total, M. Monty a dépensé 13 milliards de dollars pour acheter Téléglobe, le réseau de télévision CTV, le quotidien *Globe & Mail* et le ré-

seau de télévision TQS.

Pour l'aider à financer une partie de ces achats, M. Monty a délesté BCE de sa participation dans le fabricant d'équipement de télécommunications Nortel Networks, ce qui s'est avéré une excellente stratégie. Il a également conclu la vente de 20 % des actions de Bell Canada à la firme américaine SBC, pour cinq milliards de dollars. Cette dernière initiative risque toutefois de se retourner contre BCE qui pourrait être forcée dès cette année de racheter la part de SBC à prime, ce qui peut lui coûter jusqu'à sept milliards de dollars.

Mais de l'avis de tous les analystes financiers, ce qu'on peut surtout reprocher à Jean Monty, c'est d'avoir payé beaucoup trop cher pour ces acquisitions.

Sous le règne de M. Monty, BCE a aussi pris des décisions impopulaires comme celle de « vendre » ses téléphonistes, en 1999. Le service comptant 2400 téléphonistes a été transféré à la coentreprise Nordia, formée de Bell et Excell Global Services. Les employés

ont vu leurs conditions de travail se dégrader considérablement.

En 2000, la rémunération de Jean Monty a été de 25,7 millions, dont 1,4 million en salaire et 24,3 millions en options d'achats d'actions exercées. Il laisse une oeuvre inachevée, que ses successeurs affirment avoir l'intention de poursuivre.

Le nouveau président et chef de la direction, Michael Sabia, a soutenu hier que la transformation amorcée par Jean Monty n'avait pas été une erreur. Au contraire, a-t-il soutenu, les résultats du premier trimestre le prouvent.

Au cours des trois premiers mois de l'année, les revenus de BCE ont augmenté légèrement, à 5,2 milliards, et son bénéfice net a été de 301 millions, en forte baisse comparativement aux 887 millions encaissés l'an dernier. Mais en écartant les éléments inhabituels inscrits aux résultats de 2001, la rentabilité de BCE est restée au même niveau que l'an dernier.

LOBBYISTES

Suite de la page A1

Il a soutenu, tout comme l'avait fait la ministre Pauline Marois quand *La Presse* avait révélé les liens du gouvernement Landry avec Oxygène 9, « que les citoyens n'ont pas besoin d'intermédiaires pour traiter avec le gouvernement ». M. Dupuis a ajouté que le gouvernement Landry « a écrit le livre de ce qu'il ne faut pas faire en matière de lobbyisme ».

Des sources fiables ont révélé par ailleurs que tous les sous-ministres ont eu la consigne de ne plus permettre de contacts entre les organismes et les lobbyistes. On a

aussi passé au peigne fin les rapports d'organismes en prévision de l'étude des crédits, pour vérifier si des mandats avaient été accordés à la firme Oxygène 9, a-t-on appris.

Dans sa lettre à ses clients, transmise la semaine dernière, GPC insiste sur le fait que les libéraux, si la tendance se maintient, formeront le prochain gouvernement à Québec. Le lobbyiste souligne que l'arrivée de Jean Charest et des libéraux au pouvoir « promet tout un changement sur la façon de gouverner le Québec et d'y faire des affaires ». Les libéraux privilégieront

entre autres « des partenariats entre le public et le privé dans les différents secteurs de l'activité économique québécoise », explique M. Morgan aux entrepreneurs qui font partie de sa clientèle.

Comme pour démontrer que sa boîte est bien « branchée » auprès du PLQ, on ajoute les curriculum vitae de quelques employés. Ainsi, Rémy Bujold, brièvement ministre sous Pierre Trudeau et tout aussi brièvement chef de cabinet de Robert Bourassa en 1985. M. Bujold, qui a approuvé la lettre de M. Morgan, était parti pour Montréal et re-

viendra sous peu travailler à temps plein à Québec, a-t-on appris. Josianne Hébert, « consultante principale » à GPC au bureau de Québec est aussi une habituée du PLQ ayant travaillé dans plusieurs cabinets ministériels sous les gouvernements Bourassa et Johnson. Elle est présentement vice-présidente de la commission politique du PLQ, rappelle M. Morgan. Finalement, ancien conseiller du premier ministre Brian Mulroney, Richard Morgan rappelle avoir eu « l'occasion de travailler de près avec l'honorable Jean Charest durant sept ans ».

« Je suis également impliqué au sein du PLQ », écrivait M. Morgan. « En fait, j'ai une carte de membre, je ne suis pas impliqué », a-t-il précisé hier dans un entretien accordé à *La Presse*. L'ancien ministre de Pierre Trudeau et ex-maire de Québec, Gilles Lamontagne, est un conseiller « honoraire » de GPC.

M. Dupuis souligne que tout cela ne réduit pas l'indépendance des élus à l'endroit des clients éventuels de sa firme. « Il faut que tout le monde le sache, on va écouter tout le monde, mais il n'y aura pas de passe-droit », a soutenu M. Dupuis.

MOUTARDE

Suite de la page A1

La conseillère de Peter-McGill, Louise O'Sullivan-Boyne, s'est prononcée en faveur de la libéralisation de ce commerce, hier. « Je suis d'accord tant que ça n'entre pas en conflit avec les autres commerces », a-t-elle dit.

Le président de l'arrondissement, Martin Lemay, a pour sa part montré plus de réticences. « Je ne sais pas, a dit le conseiller de Vision Montréal, on n'a même pas été consulté (par l'administration Tremblay) à ce sujet. Quelle est la faisabilité? Combien nous faudra-t-il d'inspecteurs (des aliments) pour encadrer les commerçants? J'ai l'impression qu'on n'est pas très équipé, actuellement, pour faire un débat sur les vendeurs itinérants de hot-dogs.»

« Bah! conclut Peter Sergakis. Vous savez comment sont les politiciens, il faut leur donner un peu de temps pour se convaincre. Quand ils vont comprendre tous les enjeux et les avantages de ce commerce, ils ne pourront pas faire autrement que l'adopter. »

Pour l'instant, MM. Sergakis et Maranda veulent vendre leurs saucisses dans le village gai et au centre-ville, mais il n'est pas interdit de songer à investir un jour des quartiers denses comme le Plateau Mont-Royal et Côte-des-Neiges. « Moi, je n'ai pas de problème avec ça, a confié le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand. Les stands à hot-dogs, ça peut animer les

rues, mais je ne pense pas qu'on ait encore trouvé un consensus sur la question. À mon avis, il faudrait implanter ça graduellement, et consulter d'abord la population. »

Les opposants éventuels à ce projet pourront trouver des arguments dans un document préparé par les fonctionnaires de la Ville, qui ont analysé la situation des vendeurs ambulants à Toronto, Halifax, Vancouver, Boston et Philadelphie, qui comptent chacune des centaines de vendeurs de nourriture ambulants, pour conclure que « la vente de nourriture sur le domaine public est un dossier difficile à gérer »: les autres commerçants sont généralement mécontents de cette « concurrence déloyale », les citoyens de plaignent des mauvaises odeurs et de la malpropreté générée par les stands, les vendeurs illégaux prolifèrent, etc.

Frank Zampino a donc tenu à se faire rassurant. « Le fait qu'on délègue aujourd'hui ces pouvoirs ne veut pas dire que nous allons permettre la vente sur la place publique dès demain matin, a expliqué le président de l'arrondissement de Saint-Léonard. Je suis convaincu que les arrondissements ne prendront pas des décisions qui vont déplaire à leurs résidents. Avant d'aller de l'avant, il y aura des consultations publiques. »

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans La Presse

LECTURES



BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830

Hampton Mini

DISPONIBLE EN ACIER, OU EN OR 18 CARATS AVEC OU SANS DIAMANTS

www.baume-and-mercier.com

\$4,850

CHÂTEAU D'IVOIRE

Since 1978

2020 de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

www.chateaudivoire.com

©2002 Baume & Mercier, Inc.

3017524

ACTUALITÉS

| PROCÈS DE BOUCHER |

Coupable de tout ou acquitté

CHRISTIANE DESJARDINS

MAURICE BOUCHER sera coupable des deux meurtres et de la tentative de meurtre qui lui sont reprochés ou il sera acquitté. Le jury ne pourra scinder son verdict, a fait savoir le juge Pierre Béliveau, hier, dans le prélude de ses directives aux huit hommes et quatre femmes chargés de juger Boucher.

Habituellement, a expliqué le magistrat, le jury doit rendre un verdict distinct pour chaque accusation, mais dans ce cas-ci, la thèse du ministère public ne le permet pas. Cette thèse s'appuie sur la preuve circonstancielle, et celle du mobile tient aux propos que le délateur Stéphane Gagné impute à Boucher, chef des Hells Angels Nomads, à l'effet qu'il avait ordonné les attentats qui ont coûté la vie à Diane Lavigne, le 26 juin 1997, et à Pierre Rondeau, le 8 septembre 1997. La tentative de meurtre vise leur collègue Robert Corriveau, également victime du deuxième attentat, mais qui n'a pas été blessé.

Ce n'est que tard, en fin d'après-midi, que le juge a commencé à donner ses directives, si bien que l'exercice doit se poursuivre et se terminer ce matin. Contrairement à ce qui était prévu, les jurés ont donc pu rentrer chez eux hier, et ne seront isolés qu'à partir d'aujourd'hui.

Le doute raisonnable...

Ce léger retard est dû à la longue plaidoirie de l'avocat de Boucher, Jacques Larochelle, qui a finalement duré deux jours. Hier, M^e Larochelle s'est encore employé à miner, pour ne pas dire dynamiter, la crédibilité de Gagné.

Selon M^e Larochelle, la thèse de la Couronne voulant que Boucher ait fait commettre ces meurtres pour s'assurer que ses hommes ne deviendraient pas délateurs est complètement farfelue. « Un plan idiot, incroyable, illogique, paradoxal », a-t-il dit.

Selon lui, le motif beaucoup plus sensé de ces meurtres crapuleux, est que Stéphane Gagné, persuadé que les gardiens de prison faisaient exprès pour placer les Hells Angels dans l'aile des Rock Machine afin qu'ils se fassent battre, a décidé de se venger. Gagné, « un sauté », l'a fait avec André Tousignant, aussi « sauté » que lui. M^e Larochelle a dit au jury qu'il était même douteux que Paul Fontaine ait commis le meurtre de l'agent Rondeau avec Gagné. « Fontaine était plus réfléchi », a souligné l'avocat.

Si Fontaine a disparu en même temps que Tousignant, après que Gagné est devenu délateur, c'est peut-être que Fontaine craignait que Gagné le dénonce sur une importation de 350 kilos de cocaïne....

M^e Larochelle a travaillé d'arrache-pied pour semer le doute dans la tête du jury. Inlassablement, méthodiquement, il a exploité toutes les facettes du témoignage de Gagné, pour taper sur le même clou : on ne doit pas croire le délateur.

« Si vous ne croyez pas Gagné, tout ce qui vous reste est du vent et vous devez acquitter l'accusé », a conclu M^e Larochelle.



Jean-Paul II, qui a condamné le terrible péché d'actes pédophiles commis par des prêtres, a reçu hier, jour d'audience générale, des jeunes de l'Institut Don Bosco de Rome. Il a aussi réaffirmé qu'il n'y avait « pas de place dans l'Église pour les prêtres qui pourraient faire du mal aux jeunes ».

Photo Associated Press

L'Église pourra expulser les prêtres pédophiles

Les cardinaux américains s'excusent auprès de leurs fidèles

BRUNO BARTOLONI
Agence France-Presse

CITÉ DU VATICAN — Les cardinaux américains ont élaboré, lors d'un sommet de crise mardi et hier au Vatican, un plan de lutte contre la pédophilie des prêtres, valable pour les États-Unis, mais aussi pour l'Église tout entière.

Ils ont en effet proposé des mesures spéciales, au-delà des normes prévues par le code de droit canon, pour démettre du sacerdoce les « prêtres qui ont commis de façon notoire des violences sexuelles répétées sur des mineurs ».

À la fin d'un long et difficile débat interne, les cardinaux ont adressé une lettre d'excuses à l'Église de leur pays pour n'avoir pas réussi à la protéger des scandales des prêtres pédophiles.

Rendant compte à la presse de la réunion extraordinaire convoquée par Jean-Paul II, les cardinaux Theodore McCarrick, archevêque de Washington, et James Stafford, président du Conseil pontifical pour la laïcité, ainsi que M^{sr} Daniel Wilton Gregory, président de la conférence épiscopale américaine, ont souligné qu'« un consensus croissant » s'était dégagé pour la

« tolérance zéro » au sein de la hiérarchie catholique américaine.

Programme d'action

Les cardinaux américains ont rédigé un programme d'action en six points pour l'Église des États-Unis, à soumettre en juin à l'assemblée générale des évêques à Dallas.

Le principal point consiste en un « processus spécial » pour écarter du sacerdoce les prêtres ayant commis des violences sexuelles sur des mineurs, ainsi que ceux dont leur évêque considère qu'ils peuvent être un danger pour les enfants.

Ils demandent « des visites apostoliques dans les séminaires et dans les maisons religieuses ou de formation, pour contrôler les règles d'admission et vérifier le respect intégral de la doctrine morale de l'Église ».

Les cardinaux souhaitent une journée de « prière et de pénitence » dans toute l'Église catholique américaine, pour « implorer la réconciliation et le renouveau de la vie de l'Église ».

Ils proposent également de remettre aux congrégations vaticanes des rapports sur la situation des violences sexuelles dans les diocèses et instituts religieux aux États-Unis, avec des règles à suivre pour

combattre ce fléau.

Ils s'engagent à réaliser les recommandations de Jean-Paul II qui a condamné le terrible péché d'actes pédophiles commis par des prêtres. Le pape, mardi à l'ouverture des travaux comme hier lors d'un déjeuner au Vatican, a réaffirmé qu'il n'y avait « pas de place dans l'Église pour les prêtres qui pourraient faire du mal aux jeunes ».

Problème grave

Les propositions tiennent compte des avis partagés apparus au sein de l'épiscopat américain, entre les partisans de la règle « one strike and you're out » (une faute et démission du sacerdoce) et ceux qui souhaitent que des commissions jugent au cas par cas, estimant qu'il y a différents degrés de fautes.

Un communiqué final souligne que tous les intervenants sont tombés d'accord sur la gravité du problème. Mais, relèvent-ils, les statistiques ne sont pas très précises. « L'attention a été attirée sur le fait que la plupart des cas concernaient des adolescents et qu'ils n'étaient donc pas de véritables cas de pédophilie », indique le communiqué.

Les prélats américains ne remettent pas en question « la valeur du

célibat des prêtres, cadeau de Dieu à l'Église ». Pour eux, il n'y a en effet « pas de lien scientifiquement prouvé entre le célibat et la pédophilie ».

Il reste que les propositions des cardinaux américains pourraient avoir des répercussions dans toute l'Église et servir de modèle à de nombreux épiscopats confrontés au même problème, souligne-t-on de source proche du Vatican.

Ainsi, les évêques européens réclament eux aussi la plus grande fermeté contre les ecclésiastiques pédophiles.

« La pédophilie est une chose aberrante que l'Église ne peut traiter avec clémence », a affirmé hier à Rome le président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE), M^{sr} Amédée Grable.

« La pédophilie est une maladie et non une tare qui affecte plus particulièrement le clergé », a souligné le prélat suisse, évêque de Chur, en marge de la réunion du X^e symposium des évêques européens.

cyberpresse.ca Pour bien comprendre la succession de scandales qui afflige l'Église catholique américaine, tapez www.cyberpresse.ca/pedophiles

VOTRE PRIME ESTÉE LAUDER



ESTÉE LAUDER

Chez Les Ailes de la Mode, jusqu'au 12 mai 2002, obtenez cette prime avec tout achat de 27 \$ et plus de produits Estée Lauder.

FARD À JOUES : CHOIX DE COULEURS

- Boîtier contenant fard à joues Blush All Day en Plum ou Pink Sand avec miroir et applicateur

ROUGE À LÈVRES : DEUX CHOIX DE COULEURS

- Rouge à lèvres Futurist FPS 15 en Sultry Blush ou Sleek Pink
- Rouge à lèvres All Day en Maplesugar ou Sweet Beige

PROTECTION NATURELLE DE LA PEAU

- Lotion transformante LightSource FPS 15

L'ESSENCE D'UNE FEMME

- Eau de parfum Intuition en atomiseur

PURIFIEZ VOTRE PEAU

- Tonique purifiant Clean Finish pour peaux normales à sèches

PEIGNE À CHEVEUX

Une prime par personne durant la promotion, jusqu'à épuisement des stocks.

SO INGENIOUS

NOUVEAU TEINT PONDRE MULTI-DIMENSION

Un teint parfait, quel que soit l'éclairage. Une texture qui ravit toute la journée. Son applicateur double exclusif permet d'obtenir un maquillage fini velours ou un maquillage léger et soyeux.

Offert en 16 teintes.

10,8 g : 42\$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-A-PORTER

MODE DE VIE MODE DE PAIEMENT

www.1000emplois.lesailes.com



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE, OTTAWA (613) 721-4537
LES GRANDS PROJETS LES AILES : CENTRE-VILLE MONTRÉAL AOÛT 2002 ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE PRINTEMPS/ÉTÉ 2003

PRÉSIDENT

Suite de la page A1

L'Égypte a été le seul pays arabe à avoir pu rencontrer Yasser Arafat à Ramallah. Le gouvernement parle aux Américains. Son rôle de médiation est crucial pour une paix éventuelle. Mais la rue demande la rupture de toutes les relations diplomatiques avec Israël, le renvoi de l'ambassadeur d'Israël qui est toujours au Caire, des sanctions économiques diverses, quand ce n'est pas tout simplement une guerre ouverte contre l'État hébreu. « C'est très difficile de contrôler la rue maintenant, reconnaît Mohamed Shaker, un parlementaire président du Conseil égyptien des Affaires étrangères. Tout le monde voit les provocations d'Israël à la télévision, des Palestiniens pendus, des milliers d'enfants de 4 ou 5 ans qui errent dans les rues de Ramallah et de Jenine sans père ni mère. Israël a commis des crimes contre l'humanité. Les gens ici veulent un autre jugement de Nuremberg. »

Après l'invasion du Liban par l'armée israélienne en 1982, les Égyptiens ont l'impression d'être trahis une deuxième fois. La réoccupation de la Palestine par Israël vient en effet ébranler le traité de paix historique signé entre Ménaïem Bégin et Anouar Sadate en mars 1979 à Washington.

Pour calmer la rue, pour empêcher que le régime ne soit déstabilisé par la colère populaire, Moubarak lâche du lest. Il permet les manifestations si elles ne débordent pas en violences, il suspend tous les contacts officiels avec Israël, sauf ceux qui peuvent servir à secourir les Palestiniens, et il refuse de rencontrer le secrétaire d'État Colin Powell lors de son dernier passage au Caire.

« Tout dépend pour les Égyptiens maintenant d'une solution à la question palestinienne », affirme Salah Bassiouny, influent avocat à la tête de la Cairo Peace Society, la seule ONG du genre au Proche-Orient qui maintient encore les ponts par Internet avec le camp de la paix en Israël. « Je ne dis pas que le traité de paix avec Israël est menacé, poursuit M. Bassiouny, je me contente de dire qu'il est dans un état de forte tension. Cela dit, nous allons maintenir nos contacts en ce qui concerne l'aide aux Palestiniens. C'est très important. »

Kamal Aboulmagd, négociateur de la Ligue arabe sur le dialogue entre les civilisations et ancien ministre de la Jeunesse sous le président Sadate, voit les choses un peu plus crument. « Je dois être très franc, dit-il à *La Presse*. Je pense que nous sommes allés trop loin en croyant que l'État d'Israël était vraiment intéressé à la paix. Je pense que nous avons fait une erreur. Pas en signant la paix, mais en ayant cru que les choses s'amélioreraient en douceur et de façon pacifique. Il suffit d'un acteur pour devenir agressif et faire la guerre. Mais il faut deux peuples pour faire la paix. Si vous êtes intéressés à la paix, assurez-vous que l'autre camp l'est aussi. Nous avons péché par excès de confiance. »

Ce discours fait l'unanimité au sein de la classe intellectuelle égyptienne, chez les enseignants et au sein des *think tank* politiques de la capitale. « Il n'y aura jamais de paix au Proche-Orient aussi longtemps qu'existera le sionisme, affirme M. Aboulmagd. Nous ne pourrions plus jamais prendre au sérieux tout accord de paix. Même Camp David pour nous, ce n'est qu'un cessez-le-feu, ce n'est pas un traité parce qu'il n'y a pas de paix. Comment pouvez-vous faire la paix avec quelqu'un qui vous tue tous les jours ? Comment pouvez-vous faire la paix avec quelqu'un qui envahit les Palestiniens ? Comment pouvez-vous faire la paix avec quelqu'un qui se dit d'accord avec un État palestinien, mais qui en détruit les infrastructures ? Comment pouvons-nous faire la paix lorsque Sharon, le plus grand nazi de tous les temps, n'a pas honte de dire qu'il a eu tort lorsqu'il a accepté de ne pas liquider Arafat ? »

Évidemment, le gouvernement égyptien est plus conscient de ses limites d'action. Il sait que l'Égypte a signé Camp David. Il ne veut pas laisser Sharon mettre le feu à la région. « Il ne veut pas jouer le jeu de Sharon », dit M. Aboulmagd. Et lorsqu'il accommode les manifestants, il les contrôle. S'il s'éloignait d'eux, cela pourrait devenir très dangereux. »

Personne ne comprend ici le jeu de Washington dans la crise actuelle, en particulier son appui aveugle au petit État d'Israël au risque même de s'aliéner 22 pays arabes et 330 millions d'hommes et de femmes. « Les seuls qui profitent de la situation en ce moment, commente Salah Bassiouny, ce sont les Israéliens. Plus il y a de l'instabilité dans la région, plus ils pourront continuer à faire ce qu'ils font. Mais les Américains ne devraient pas se réjouir de la situation. Si l'instabilité continue dans la région, dans moins de 10 ans les régimes auront changé et ce sera le chaos dans le monde arabe. Je ne crois pas que cela serve les Américains, c'est plutôt le contraire qui est vrai. »

Surtout qu'il n'y a pas de solution de rechange à l'heure actuelle aux régimes arabes, sinon celle des fondamentalistes islamistes qui sont à la source même du terrorisme style 11 septembre ? Est-ce bien cela que veut George W. Bush ?, se demandent incrédules les Égyptiens.

Au Canada les évêques ont adopté une approche différente en matière de pédophilie

Mais le Mouvement action justice estime que l'épiscopat tarde à s'excuser pour les crimes commis durant les décennies antérieures

MATHIEU PERREAULT

Voilà une quinzaine d'années, une série de scandales de pédophilie ont secoué l'Amérique du Nord. Les évêques canadiens et américains ont dû réviser leurs pratiques. Mais ils n'ont pas suivi la même stratégie.

« Aux États-Unis, la conférence des évêques a essayé d'aller trop vite », explique Peter Schonenbach, secrétaire anglophone de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Nous, on a sollicité des suggestions, et on les a adaptées dans un style qui allait bien avec la politique de l'Église. La conférence américaine a voulu imposer un décret, une approche qui a été rejetée par le Vatican, qui aime bien la liberté d'agir des évêques. »

La conférence canadienne a publié en 1992 le livret *De la souffrance à l'espoir*, qui indiquait aux évêques comment établir les structures nécessaires pour s'occuper « avec vitesse et clarté » des allégations de pédophilie. Dans le diocèse de Hull, par exemple, que dirige l'un des auteurs du livret, Roger Ébächer, ce comité est composé d'un prêtre représentant l'évêque, d'un avocat, d'un ancien employé de la

direction de la protection de la jeunesse et d'un spécialiste du droit canon. Selon M^{gr} Ébächer, le comité a entendu « moins de cinq causes » en 10 ans, dont une seule s'est rendue jusqu'aux accusations criminelles.

Le processus a été facilité par une relative unité législative des provinces canadiennes. « Dans toutes les provinces, une loi obligeait les évêques à signaler une agression dont il avait connaissance, explique M^{gr} Schonenbach. Plusieurs États américains exemptent les religieux de cette obligation. Ça a donné lieu à davantage d'ententes secrètes. »

La polarisation politique de l'Église catholique américaine n'a pas aidé. « Aux États-Unis, les catholiques progressistes et conservateurs s'affrontent souvent, indique M^{gr} Schonenbach. Les deux camps se sont servis de la question de la pédophilie dans leurs luttes politiques, au lieu de s'attarder au problème en tant que tel. Au Canada, l'Église est plus unie. »

Quel rôle a joué le fait que le Québec est l'une des régions d'Amérique où l'importance de l'Église a le plus changé depuis 40 ans ? « Ça a certainement changé la mentalité de notre conférence », estime M^{gr} Schonenbach.

Il s'attend à ce que le Vatican autorise la conférence américaine à obliger, par décret, les diocèses à respecter certaines procédures.

Pourquoi maintenant plus qu'il y a 10 ans ? « Il y a beaucoup d'argent en jeu. L'Église américaine a tout un bagage matériel à soutenir. Les écoles catholiques dépendent entièrement des subventions des fidèles. S'il y a un tel décret aux États-Unis, on va aussi en considérer un au Canada. »

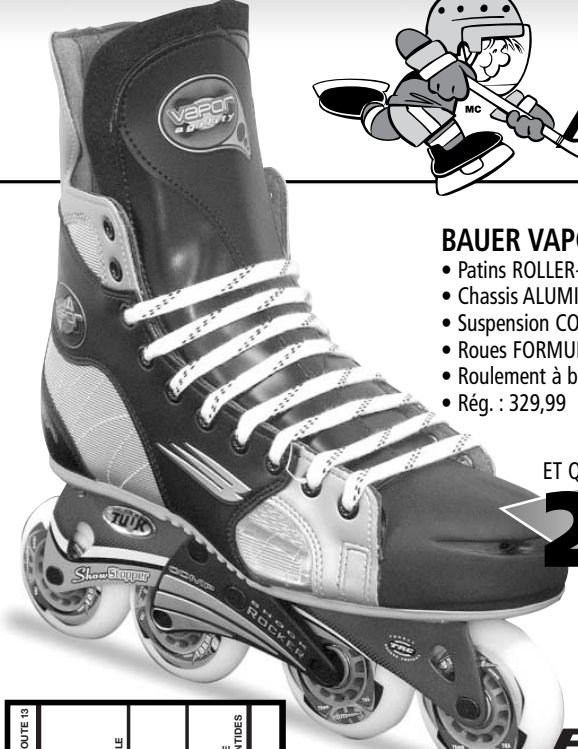
De toute façon, le livret de 1992 mériterait d'être révisé, selon M^{gr} Ébächer. « Par exemple, nous avions conservé la possibilité de réinstaller un prêtre convaincu de pédophilie dans des activités pastorales, si des experts témoignaient d'un faible risque de récidive. Peut-être faut-il fermer totalement la porte. Il faut aussi se mettre à jour sur les avancées de la science en ce qui concerne le traitement de la pédophilie. »

Les assurances de l'Église canadienne ne convainquent pas les groupes qui défendent les victimes d'abus sexuels. Hier, le Mouvement action justice a tenu une conférence de presse dans le Centre-Sud pour dénoncer l'absence d'excuses publiques quant aux crimes commis dans les établissements religieux durant les années trente, quarante, cinquante et soixante.

« Le gouvernement québécois est complice en refusant de porter des accusations contre les religieux coupables », a dénoncé Yves Manseau, du MAJ, qui veut fonder à Montréal une cellule du Survivors Network of those Abused by

Priests, l'organisme américain qui a aidé à dévoiler le scandale cet hiver aux États-Unis. « Nous voulons une commission vérité et réconciliation sur ce sujet. Comment croire que les cas de pédophilie ne sont pas cachés par l'Église, quand le passé est encore enterré ? Les médias ne font pas leur travail d'enquête non plus. Nous commençons à recevoir des cas concernant des prêtres diocésains, dont certains sont récents. »

Chose certaine, M^{gr} Schonenbach n'est pas tendre envers ses collègues américains. « C'est difficile à comprendre pourquoi le diocèse de Boston a affecté un abuseur à une autre paroisse », dit-il. Même la curie romaine y goûte. Début avril à Rome, le cardinal Dario Castillon Hoyos, préfet de la Congrégation pour le clergé, a donné une conférence de presse où il a affirmé que le scandale américain était le reflet d'une société aux moeurs dissolues, et que l'Église était plus sévère envers les pédophiles que bien d'autres institutions. « Ce sont des commentaires qui n'aident pas : comme si l'Europe était un lieu de sainteté... Et il est difficile de savoir à quelles institutions le cardinal Hoyos faisait référence : je suis sûr que les Nations unies font beaucoup pour les droits des enfants. Franchement, on dit que le pape est infaillible, mais ça ne veut pas dire que les cardinaux le sont aussi. »



BAUER VAPOR-2

- Patins ROLLER-HOCKEY
- Chassis ALUMINIUM TUUK SHOCK STOPPER
- Suspension COMPOSITE SHOCK ROCKER
- Roues FORMULA 76MM/76A
- Roulement à billes ABEC-5
- Rég. : 329,99

ET QUE ÇA ROULE!

229⁹⁹



NIKE NDORFIN-4

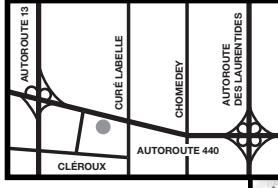
- Disponible pour homme et femme
- Chassis COMP-LITE
- Roues HYPER SUPERLITE 78mm/78A
- Roulement à billes 608 ABEC-5
- Rég. : 229,99

ET QUE ÇA ROULE!

199⁹⁹

LE SPÉCIALISTE DU PATIN

ET QUE ÇA ROULE!



LAVAL
4440, aut. Laval (440)
(450) 681-8440



ST-HUBERT
1701 boul. des Promenades
(450) 656-1701

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3597, boul. St-Jean
(514) 626-7235

VILLE ST-LAURENT
612, boul. Ste-Croix
(514) 747-6072

POINTE-AUX-TREMBLES
12510, Sherbrooke Est
(514) 645-1291

GREENFIELD-PARK
3261, boul. Taschereau
(450) 926-0660

MONTRÉAL
5916, rue Papineau
(514) 274-4429

LE SOLDE DE PATINS DÉBUTE JEUDI LE 11 AVRIL 2002 ET PREND FIN LE DIMANCHE 26 MAI 2002. CERTAINS MODÈLES OU CERTAINES GRANDEURS PEUVENT MANQUER DANS CERTAINS MAGASINS. HEURES D'OUVERTURE DES DEUX MÉGAS CENTRE DU HOCKEY: LUNDI AU MERCREDI DE 9H00 À 18H00, JEUDI ET VENDREDI DE 9H00 À 21H00, SAMEDI DE 9H00 À 17H00 ET DIMANCHE DE 11H00 À 17H00. LES AUTRES MAGASINS: LUNDI AU MERCREDI DE 9H30 À 18H00, JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00, SAMEDI DE 9H00 À 17H00 ET DIMANCHE DE 11H00 À 17H00.

NOUVEAU

CLUB PISCINE SUPER Fitness

3 ADRESSES

CHOMEDEY LAVAL
3615, Autoroute Laval Ouest (450) 973-7733 #230

LONGUEUIL
500, place Trans-Canada (450) 674-9187

PIERREFONDS
14920, boul. Pierrefonds (514) 696-2582

Pour un style de vie différent !

CLUB PISCINE SUPER FITNESS vous offre

- Plus de 60 appareils
- Équipement de première qualité
- Expertise et professionnalisme
- Représentants spécialisés
- Service de livraison et d'installation

POUR UN TEMPS LIMITÉ, NE PAYEZ RIEN AVANT 2003 !*

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À LA MAISON
Vélo stationnaire • Tapis roulant • Machine elliptique

Vélo vertical **MIRAGE** de Louis Garneau

3 appareils pour aussi peu que **29⁹⁹\$** /mois

Machine elliptique **PFEL3901** de ICON

Tapis roulant **WCTL9006** de ICON

GRAND CHOIX DE VÉLOS STATIONNAIRES

Vélo stationnaire **SIVA** de Louis Garneau

Plus de 19 modèles disponibles, dans des marques prestigieuses :

Grande sélection de suppléments alimentaires

Bodyguard Louis Garneau Tunturi Vision Fitness Wynne

À partir de 299\$

* Certaines conditions s'appliquent. Voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Taux d'intérêts sujets à changement sans préavis.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Sales bêtes

L'insecte est non seulement inoffensif, mais il est aussi fort utile... il ne peut faire des dégâts à l'intérieur d'une maison. C'est une entomologiste qui cause et qui dit n'importe quoi. Elle était citée l'autre jour à la une de La Presse dans le papier sur les coccinelles de mon collègue Pierre Gingras. Inoffensive, la coccinelle ? Fort utile ? Nous sommes quelques citoyens du sud du Québec à ne pas partager cette opinion. Mais alors pas du tout.

Peut-être que les huit coccinelles asiatiques que madame l'entomologiste garde dans son labo sont inoffensives, fort utiles à ses travaux et qu'elles ne causent aucun dégât. Mais les trois milliards et demi de coccinelles qui ont squatté ma maison tout l'hiver sont, en soi, un dégât. C'est vrai qu'elles ne mordent pas, ne piquent pas, ne donnent pas de maladies. Mais elles sont partout, par centaines chaque matin sur les bords de fenêtres, le soir quand on allume les lampes elles tournent en aveugles dans les abat-jour, j'en ai eu dans mon lit, dans mon café, dans le cou, dans le clavier de mon ordi.

Et puis elles puent. Même les oiseaux n'en veulent pas. C'est d'ailleurs pour que les oiseaux ne les mangent pas que les généticiens les ont blindées d'un bagage génétique à toute épreuve. Elles puent quand on les écrase, elles puent quand on les stresse, elles libèrent aussi une substance qui laisse des taches brunes sur le bois.

On a introduit ces saloperies de bestioles dans la nature pour bouffer les pucerons dans les vergers d'amandiers, les champs de coton et je ne sais trop quoi, avec des résultats très mitigés qui ne valaient certainement pas qu'on prenne le risque de perdre le contrôle de cette nouvelle espèce.

Ce qui est arrivé. Comme cela arrive presque chaque fois que les généticiens bricolent une nouvelle espèce. Ces coccinelles du Sud qui se moquent même du froid n'ont pour l'instant aucun prédateur. Elles remontent toujours plus au nord, elles pourraient infester bientôt le Saguenay si elles n'y sont déjà.

« Faites-vous une raison, elles sont là pour rester », m'ont dit d'autres entomologistes. Extrêmement prolifiques, leur invasion va s'intensifier. Pour vous dire comme on nage dans le noir, aux États-Unis on mène actuellement des expériences pour savoir si, par hasard, il n'y aurait pas une couleuvre, un matériau que les coccinelles n'aimeraient pas... et si c'était le mauve ? Allons-nous repeindre nos maisons en mauve ?

J'habite à cinq kilomètres de la frontière canado-américaine où je me suis déjà fait confisquer les fruits et les légumes de mon pique-nique par un douanier américain zélé. Des pommes du Canada ! Attention ! Un concombre du Québec ! Oh là là ! Mais trois milliards et demi de coccinelles venues des champs de coton de l'Alabama qui squattent ma maison pour l'hiver ? Ben quoi ? C'est correct.

Qui a-t-on consulté avant de lâcher lousse ces bestioles ? A-t-on averti les populations, entre l'Alabama et Saint-Armand que les coccinelles asiatiques risquaient de coloniser leurs maisons ? Ou, comme pour les plantes transgéniques, ne s'est-on soucié que de production et de rentabilité ? Comme pour les mégaporcheries. Comme pour les organismes génétiquement modifiés, on en revient toujours au sacro-saint droit de

produire. Fermez vos gueules, citoyens. Impuissance. Mépris. Surtout pas de pesticides, recommandent les entomologistes.

OK, pas de pesticides.

Mais une kalachnikov ?

■ ■ ■

TOURISME — Je suis en ce moment au milieu d'un voyage en Inde pour fêter la fin de mes études... Je viens de lire votre chronique sur le kirpan sur le site de La Presse et il se trouve que j'arrive tout juste de Chandigarh, dans le nord de l'Inde, capitale commune des deux États du Penjab et du Haryana, sûrement la ville à plus forte densité sikhe de toute l'Inde. Je voulais vous le dire : je n'ai pas vu un seul kirpan en trois jours, sauf dans les boutiques de souvenirs... (Jean-Denis Charlebois, Delhi).

DOMMAGES COLLATÉRAUX — Auriez-vous la gentillesse de nous parler des réactions que vous recevrez à la suite de votre article *Le peuple sans terre* ? Étant moi-même juif, je suis curieux de voir jusqu'à quel point les membres de ma communauté vont se déchaîner contre vous ? (Olivier Barchechat).

Ni déchaînement ni protestations officielles. Quelques lecteurs juifs fâchés, mais assez peu finalement. Retenue ? Dédain pour des propos qui, aux yeux de vos coreligionnaires ne méritaient pas qu'on s'y attarde ? Je ne saurais vous dire.

Par contre, j'ai reçu quelques applaudissements embarrassants d'imbéciles pure laine, je le précise parce qu'on pourrait les croire palestiniens, d'imbéciles, disais-je qui ont tenté de me faire le

comparse de leur antisémitisme. Je ne crois pas que mon texte, qui ne faisait que demander un pays pour les Palestiniens, méritait ce déshonneur-là.

ENCORE LE CANCER, MAIS C'EST LA DERNIÈRE SUR LE CANCER, PROMIS — J'ai eu deux cancers et pour le premier, entre le diagnostic et l'opération, il s'est écoulé 15 jours. On ne peut pas parler d'une longue attente. Ça marchait rondement. Pour le second, ça été un peu plus long, mais c'est pas parce que je me suis fait niaiser, c'était juste plus compliqué à trouver, voilà tout. J'ai 59 ans. Pas en grande forme, mais j'ai le moral. Ce que je veux surtout vous dire c'est que j'ai reçu des soins impeccables à Santa Cabrini à Montréal et à Saint-Joseph à Trois-Rivières. Je ne suis pas Saku Koivu, je suis madame Tout-le-Monde et je connais plein d'autres madames et monsieurs Tout-le-Monde qui ont eu les mêmes soins fantastiques. (Ginette Lord, Trois-Rivières).

MAUVAISE ADRESSE — À propos d'une question vulgaire que vous auriez pu poser plus correctement ainsi : « Mademoiselle, pratiquez-vous la fellation ? » je voulais vous dire que j'ai 34 ans et oui, je le fais, mes amies le font aussi, mes amis gais à la folie, mes amies lesbiennes on en parlera une autre fois, bref la réponse à votre question est oui, dans l'allégresse. Pourquoi ? Je risque : pour nous démarquer de la génération précédente ? Je risque encore : parce qu'on aime ça ? (Sylvie)

C'est gentil de me dire tout ça mademoiselle, mais je n'ai jamais posé une telle question. Vous devez vous tromper de chroniqueur. Voyez Boisvert. Voyez Rima. Chapleau peut-être ? Sûrement Chapleau.

RADIO-CANADA

Les négos avancent à pas de tortue

LOUISE LEDUC

DOUCHE D'EAU froide pour les syndiqués de Radio-Canada en lock-out. Si ce n'est de certains progrès en matière d'équité salariale entre les hommes et les femmes, les négociations avancent à pas de tortue.

Faisant le point lors de deux assemblées tenues à huis clos hier, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) ne se serait pas montré encourageant. Dans le bulletin syndical d'hier, *Le Petit Canard*, le SCRC écrit : « Nous sommes forcés de constater que l'employeur n'a toujours pas donné de signe qu'il désire un règlement rapide et honorable. »

Ceci étant, le syndicat remet en question la consigne de la discrétion à laquelle il s'était plié jusqu'ici et réévalue sa stratégie. « Après un mois de lock-out, la poursuite du silence n'est plus possible », peut-on aussi lire dans *Le Petit canard*.

En matière de précarité, aucun progrès manifeste. Selon le syndicat, l'employeur rejetterait catégoriquement le droit de rappel au travail selon l'ancienneté, tiendrait à une durée d'essai de 300 jours pour les temporaires et continuerait de leur refuser les avantages sociaux. La question des augmentations salariales n'aurait pas encore été abordée.

Raymond Saint-Pierre, qui anime normalement le *Montréal ce soir*, a signalé qu'au sortir de l'assemblée syndicale, « les gens avaient l'air déçus, voire fâchés du peu de chemin qui a été parcouru jusqu'ici ».

Marc-André Côté, rédacteur à RDI, s'attendait à de meilleures nouvelles. « Plusieurs rumeurs nous portaient à croire que tout serait réglé à la fin d'avril, mais cela nous apparaît maintenant hautement improbable. Il semble qu'il ne nous reste plus qu'à espérer que le Congrès de la CSN de mai vote de plus hautes prestations pour nous aider financièrement. »

Sa consoeur Mélissa Hervieux, sous-tireuse pour les malentendants, était tout aussi découragée. « La précarité est au coeur des préoccupations des syndiqués et les parties sont loin d'avancer sur ce point. On dirait même qu'elles reculent. »

Une manifestation est prévue ce midi, devant le complexe Guy-Favreau où se trouvent plusieurs bureaux du gouvernement canadien.

La direction n'a pas voulu commenter l'allure des négociations. Les discussions doivent reprendre aujourd'hui.

icône

vivre à la

BOHÈME

LA BLOUSE GYPSIE 55.00

COTON FROISSÉ ET DENTELLE. COUPE PRÈS DU CORPS QUI SOULIGNE LA TAILLE, POIGNETS QUI S'ÉVASENT EN FORME DE CLOCHE. ÉCRU. P.M.G.TG. JEANS PLI COUSU 69.95

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

+

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Focus sur les affaires électroniques

Troisième partie

Bien tisser sa toile Internet

Des outils électroniques en réseau permettent aux entreprises de propulser leurs ventes et de découpler leurs efforts marketing.

Par Charles Jean Sucsan

Des centaines de milliers de Canadiens magasinent déjà sur Internet et leur nombre croit rapidement et de façon constante. Les données de Statistiques Canada démontrent que plus de la moitié des foyers canadiens possèdent un accès à Internet qu'ils utilisent pour acheter des produits et services d'une valeur dépassant 1 milliard de dollars annuellement. Pour les entreprises canadiennes de toutes les tailles, ces achats représentent un marché potentiel important.

Dans cette perspective, pourquoi les entreprises canadiennes ne sont-elles pas plus nombreuses à utiliser Internet pour conquérir de nouveaux marchés ? Pourquoi se privent-elles d'un outil si puissant qui permet de rejoindre des millions de clients potentiels ? Les entreprises devraient s'empresse de se doter d'une place d'affaires électroniques afin d'étendre leur marché et vendre leurs produits et services directement aux consommateurs.

Or, jusqu'à tout récemment, plusieurs entreprises ont jugé qu'il était trop onéreux de mettre en place et maintenir un site Internet afin d'améliorer leurs efforts de vente et de marketing. En effet, le coût et le temps requis pour développer les systèmes appropriés ont empêché beaucoup de petites et moyennes entreprises (PME) de s'engager dans les affaires électroniques.

Les solutions en réseau

Cette situation devrait changer au fur et à mesure que les entreprises profiteront des nouvelles solutions d'affaires électroniques en réseau telle que la solution WebFuté de Bell Canada. Plutôt que d'acheter du nouvel équipement et des logiciels et de verser des milliers de dollars à un développeur Web pour construire et entretenir leur site de commerce électronique, les entreprises peuvent tout simplement accéder aux applications qui résident directement sur le réseau de Bell. Les entreprises n'ont besoin que d'un accès Internet et d'un navigateur Web afin de profiter pleinement de l'application et ce, à un coût initial minimal.



May Scally, vice-présidente, Affaires électroniques chez Bell Canada

“ Les services compris dans la solution WebFuté permettent aux petites et moyennes entreprises de construire et de gérer un site Web informationnel ou transactionnel, affirme May Scally, vice-présidente, Affaires électroniques chez Bell Canada. Il s'agit d'une solution simple, fiable et abordable pour les entreprises qui désirent développer et gérer leurs propres sites Web. Elle est facile à implanter et à mettre à jour, et surtout, elle est très peu coûteuse. De plus, il s'agit d'une solution évolutive qui offre à l'entreprise la possibilité d'ajouter de nouvelles fonctionnalités afin de répondre aux besoins des clients. ”

Petit site Web deviendra grand

La solution WebFuté permet aux entreprises de se doter d'abord d'un petit site de commerce électronique puis de le faire grandir en fonction de la réponse de la clientèle. Il est possible de tester le terrain en mettant d'abord en ligne, par exemple, un simple catalogue électronique de produits et services, puis de créer par la suite un magasin sur le Web où les clients peuvent faire des achats électroniques. Puisque les applications sont accessibles par Internet et sont entièrement gérées par un fournisseur comme Bell, les entreprises bénéficient de solutions flexibles et évolutives qui leur permettent de s'ajuster à la réponse et à la demande des clients. En fait, elles possèdent le contrôle sans avoir à supporter le fardeau de la gestion de technologies complexes. Par exemple, elles peuvent ajouter un bouton d'achat aux côtés de chacun des produits affichés sans que le site ne soit affecté par aucune interruption. Les clients qui désirent faire un achat n'ont alors qu'à cliquer sur le bouton d'achat pour procéder à la transaction. Pendant ce temps, en arrière-scène, les systèmes enregistrent l'achat et enclenchent un processus de paiement par carte de crédit. Le recours à ces solutions d'affaires électroniques en réseau permet aux entreprises de toutes tailles d'accéder rapidement et à peu de frais à un vaste marché composé de clients potentiels sans avoir à faire d'importants investissements initiaux en capital.

Le commerce électronique permet de s'ajuster à la demande

Ainsi, plus elles brassent des affaires par Internet, plus les entreprises peuvent accentuer leur présence sur le Web et ce, sans avoir à payer un développeur Web ou à embaucher du personnel additionnel. De plus, en faisant des affaires sur Internet, les entreprises peuvent non seulement propulser leurs ventes et découpler leurs efforts marketing, mais aussi obtenir de l'information d'une grande valeur à propos de leurs clients. Ces précieux renseignements les aident à se centrer avec précision sur les préférences et les habitudes d'achat de leurs clients ce qui représente un avantage compétitif distinct. “ Le défi n'est pas de cibler les clients mais bien d'établir un dialogue avec eux ”, affirme Ray McKenzie, auteur de The Relationship-Based Enterprise.

Les entreprises qui utilisent les solutions en réseau comme celles offertes par Bell obtiennent une grande visibilité auprès de clients électroniques potentiels. De plus, celles-ci économisent jusqu'à 10 mille dollars pour la construction de leur site ainsi que des centaines de dollars additionnels pour sa maintenance. Nul doute qu'il s'agit d'une très bonne affaire pour les entreprises à la recherche de solutions avantageuses.



3038260

La réforme scolaire retardée

La décision est irrévocable

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'implantation de la réforme de l'éducation au primaire sera retardée d'un an. Les écoles ne seront donc pas tenues d'appliquer la réforme pour les élèves de cinquième et sixième années en septembre prochain.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, attend une entente avec les enseignants sur l'équité salariale, qui devrait survenir à la mi-mai, pour officialiser le report de la dernière étape de la réforme au primaire.

Jusqu'ici M. Simard n'avait fait qu'évoquer la possibilité d'un report, en réponse au député libéral Yvon Marcoux à l'Assemblée nationale, la semaine dernière.

Mais des sources dans le milieu de l'éducation indiquent que le 16 avril dernier, le ministre Simard a

été beaucoup plus clair lors d'une rencontre avec les dirigeants des commissions scolaires, à Québec. Le ministre Simard avait constaté sèchement que rien n'avait été fait pour faire avancer la réforme depuis six mois, et que la cible de septembre prochain n'était plus réaliste.

Une fois l'entente sur l'équité conclue avec les enseignants, on compte obtenir d'eux l'engagement d'appuyer explicitement l'application de la réforme. Même si une telle entente survenait dès maintenant avec les 76 000 enseignants, il est pratiquement impossible de donner le feu vert à la réforme. Non seulement les méthodes d'évaluation d'apprentissage ne sont pas prêtes, mais la « consultation » promise par le gouvernement au préalable n'est pas même entreprise.

Lors du lancement de la réforme par Pauline Marois, l'application

de la réforme devait être terminée à compter de septembre prochain au primaire. Le report d'un an n'empêchera pas les écoles d'avancer sur une base individuelle si elles le désirent. On parlera de période « d'appropriation » ou de familiarisation aux changements nécessaires à la réforme. Il y avait d'ailleurs eu une période de consultation l'an dernier, que le ministre de l'époque, François Legault, jugeait suffisamment avancée pour qu'on puisse l'étendre à l'ensemble du primaire.

Conséquence du report au dernier cycle du primaire, la réforme sera aussi décalée d'un an au secondaire. On parle de 2003-2004 désormais, un an après ce qui était prévu au départ. Le travail qui reste à faire au niveau secondaire est « colossal », les méthodes d'évaluation des apprentissages étant beaucoup plus complexes, explique-t-on.

Québec reconnaît les 40 heures des profs, mais...

LOUISE LEDUC

LE GOUVERNEMENT reconnaît finalement que les enseignants effectuent des semaines d'environ 40 heures pendant l'année scolaire. Il semble cependant loin d'être acquis que Québec consentira à payer la note de 220 millions que cela suppose sans exiger en retour un « réaménagement » des façons de faire à l'école.

C'est ce que redoute et ce à quoi se prépare la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) affiliée à la CSQ. « Il n'est pas question pour nous de considérer quoi que ce soit qui aille dans le sens d'un alourdissement des tâches des enseignants ou qui aurait pour effet de voir chacune de leurs tâches être minuitée, a insisté hier en conférence de presse Johanne Fortier, présidente de la FSE. Nous ne sommes pas en renégociation de convention collective et il n'est donc pas question de rouvrir la question des conditions de travail. »

À la suite d'une enquête mixte entre les syndicats et le gouvernement, il a été déterminé que les enseignants passaient 32 heures à l'école et qu'ils effectuaient huit heures de travail non rémunéré, que ce soit en correction ou en planification.

Nicolas Girard, attaché de presse du ministre de l'Éducation Sylvain Simard, a reconnu que les deux

parties négociaient actuellement sur la base de cette enquête, donc, sur les 40 heures. Il a cependant ajouté dans un même souffle que « le ministre veut mieux organiser le temps de travail à l'école afin d'offrir un meilleur encadrement des élèves ».

De peur que ces pourparlers sur l'équité salariale n'aboutissent pas, la Fédération des syndicats de l'enseignement et l'Association provinciale des enseignants du Québec ont prévu de grands ralliements le 4 mai à Montréal et à Québec. Ces manifestations n'altéreront cependant pas le cours normal des classes.

Le 11 avril, la CSQ a été la première de l'intersyndicale formée de la CSN, de la CSQ, de la FTQ, de la FIIQ et du SPGQ à entériner l'entente de principe sur la prolongation des conventions collectives dans le secteur public. Cette entente prévoit le report d'un an de l'échéance des conventions collectives des 425 000 travailleurs des réseaux de la santé et de l'éducation ainsi que de la fonction publique.

La CSQ soutient maintenant que le feu vert donné à cette entente de principe ne signifie en rien qu'elle baisse les bras en matière d'équité salariale. « Le boycott de la réforme, des activités parascolaires et des sorties pédagogiques se poursuivra jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction », a conclu Johanne Fortier.

MODERNISATION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Le projet de loi est pour bientôt

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le gouvernement prévoit déposer sous peu son projet de loi sur la modernisation des professions du domaine de la santé. Il met toutefois en veilleuse certains champs de compétence qui ne font pas l'unanimité parmi les professionnels.

Il y a notamment l'administration de médicaments par intraveineuse, tâche réservée aux infirmières et qui pourrait désormais être dévolue aux infirmières auxiliaires. Se disant inquiète pour la protection du public, la présidente de l'Ordre des infirmières du Québec (OIIQ), Gyslaine Desrosiers, invite le gouvernement à trancher rapidement cette question.

Hier, le Conseil des ministres a donné son aval au projet de loi qui devrait être déposé avant la date butoir du 8 mai, pour une adoption avant l'ajournement de la session, en juin. La question de l'administration des médicaments par voie intraveineuse n'en fera toutefois pas partie.

Souhaitant apaiser les craintes des infirmières, le ministre de la Justice, Paul Bégin, qui agit dans le dossier à titre de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, a expliqué que les discussions entre les ordres professionnels vont se poursuivre

malgré le dépôt du projet de loi, de façon à trouver un consensus.

« Au moment où on se parle, nous ne sommes pas arrivés à une solution qui satisfasse toutes les parties. Nous avons donc convenu que nous reporterions la décision relativement à ce volet très particulier », a-t-il affirmé hier.

Le gouvernement Landry a mis sur pied en février 2000 un groupe de travail ministériel sur les professions de santé et des relations humaines, dans le but de mettre à jour le système professionnel. En décembre dernier, le comité a dévoilé son rapport d'étape qui inclut des suggestions et des recommandations pour moderniser les champs de pratique des différentes catégories de professionnels de la santé.

L'une de ces recommandations concerne l'administration de médicaments par voie intraveineuse par les infirmières auxiliaires. Le groupe de travail y voit une avenue intéressante pour décharger les infirmières, à la condition que les auxiliaires suivent une formation particulière en ce sens et reçoivent une attestation. Le rapport propose ainsi que « les infirmières auxiliaires soient habilitées à exercer les activités réservées à l'administration de médicament par voie intraveineuse, l'administration de vaccins, l'installation d'un soluté par voie intraveineuse, la réalisation de

prélèvements sanguins par ponction veineuse après que la formation continue obligatoire aura été dispensée à l'ensemble des membres. »

Le ministre Bégin n'a d'ailleurs pas manqué de souligner cet aspect d'une formation obligatoire hier, mais l'OIIQ est toujours réticente. « Dans un contexte déjà très difficile, il n'y a pas de place pour l'improvisation. Les infirmières réclament depuis des mois que certaines tâches puissent être confiées à d'autres membres du personnel pour qu'elles puissent se consacrer aux tâches spécialisées pour lesquelles elles sont formées », a d'abord déclaré M^{me} Desrosiers.

Par contre, l'administration de médicaments par voie intraveineuse est une lourde responsabilité qui doit être assumée par des personnes qualifiées, a-t-elle argumenté. « L'injection de médicament directement dans le sang a un impact immédiat pour le patient. Il faut le surveiller de près, pour s'assurer qu'il ne développe pas de réaction allergique qui pourrait être dramatique. C'est une tâche qui demande une surveillance médicale. »

L'OIIQ ne s'oppose pas, cependant, à ce que l'éventail des tâches des infirmières auxiliaires soit élargi pour englober, à l'avenir, les prélèvements sanguins et l'administration de vaccins.

Hells: la Couronne poursuit sa preuve

ANDRÉ CÉDILOT

AU TROISIÈME jour du procès devant jury des 17 membres allégués des Hells Angels et des Rockers, le ministère public a continué, hier, de déballer les caisses de documents et de biens saisis lors de l'opération Printemps 2001.

En exhibant un à un des éléments qu'ils croient incriminants, les procureurs espèrent convaincre les 12 jurés que les accusés s'étaient acoquinés pour prendre le contrôle du trafic de drogue en projetant l'élimination de pas moins de 134 trafiquants concurrents de la région de Montréal.

Hier, la Couronne a déposé un troisième exemplaire d'un album de police contenant les photos et le signalement de motards de bandes rivales qui avait été trouvé au domicile d'un des accusés. Le précieux document porte le signe du Service de renseignements criminels de la Sûreté du Québec.

Un agent de la GRC a indiqué que le cahier avait été trouvé chez Sylvain Moreau, à Sainte-Thérèse, lors de la rafle du 28 mars 2001. Des exemplaires semblables ont été découverts au domicile de trois autres accusés, Bruno Lefebvre, Luc Bordeleau et Francis Boucher. On y retrouvait notamment les noms et les photos de membres des Rock Machine et de leurs associés des Dark Circle, du clan Pelletier et de la famille Palmer.

Lors de l'interrogatoire, M^e François Brière a fait ressortir que les noms de presque tous ces individus étaient mentionnés dans l'acte d'accusation comme étant des cibles à abattre par les prévenus. La liste comprend 134 noms.

En perquisitionnant chez Moreau, les enquêteurs ont aussi mis la main sur quatre cellulaires, deux talkies-walkies et trois téléavertisseurs. « Je sais que les *pagettes* fonctionnaient, car ils n'arrêtaient pas de sonner », a relaté un enquêteur. La fouille de la maison a duré quatre heures.

Ce matin-là, d'autres policiers ont visité la maison de Francis Boucher, à Contrecoeur, où ils ont dû fracasser une barrière à l'entrée de la cour. Situé juste à côté de la maison de son célèbre père, Maurice Boucher, l'endroit est protégé par un système de caméras vidéo. Parmi les 230 articles qui y ont été saisis, on retrouve des listes de noms et de numéros de téléphone de membres de clubs amis des Hells Angels, ainsi que des autocollants aux couleurs des Rockers de Montréal.

Boucher, 27 ans, demeure dans une résidence évaluée à 320 000 \$. En date du 11 juin 2000, il lui restait encore 118 524 \$ à payer. Une lettre trouvée dans une enveloppe avec l'en-tête d'un notaire de Boucherville montre qu'il a déjà versé 108 000 \$ à Gerald Matticks. Quant à ses revenus déclarés au fisc, ils se chiffraient à 17 000 \$ en 1996.

Bernard Landry s'en prend à l'ADQ

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Comme s'il sentait la pression de l'Action démocratique du Québec (ADQ) qui a le vent dans les voiles depuis l'élection dans Saguenay, le premier ministre Bernard Landry y est allé d'une charge en règle contre le parti de Mario Dumont hier.

Alors que des élections complémentaires auront lieu bientôt dans au moins trois circonscriptions, soit Joliette, Vimont et Lac-Saint-Jean, M. Landry a cru bon de rappeler aux électeurs que le Parti québécois et l'ADQ ne partagent pas la même vision.

« J'invite la population du Québec à réfléchir, dans ses choix politiques, à ce que propose véritablement le parti de l'Action démocratique du Québec », a lancé M. Landry, quelques minutes avant de prendre part au caucus national hebdomadaire. Il n'a pas manqué de souligner que le PQ est le seul parti progressiste présent à l'Assemblée nationale, dénonçant du même souffle certains éléments du programme adéquiste. L'ADQ souhaite abolir les places à 5 \$ en garderie, dégeler les droits de scolarité et créer un taux d'imposition unique, a notamment rappelé M. Landry.

À l'aube d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres qui se tiendra samedi pour discuter « de la gouvernance du parti », le premier ministre a dressé un bilan positif des réalisations de son gouvernement, principalement en ce qui a trait à l'économie et aux finances publiques. « Il faut que ça se sache. Nous avons été très occupés à accomplir des choses et peut-être pas assez à le dire. Maintenant que nous approchons inéluctablement d'une phase électorale, il va



Photothèque, La Presse ©

Le premier ministre Bernard Landry (à droite) au moment de la prestation du serment du député de Saguenay, François Corriveau, qui était accompagné du chef de l'ADQ, Mario Dumont.

falloir redire les choses très clairement. »

Élections complémentaires

Par ailleurs, tout se met en place pour des élections complémentaires avant l'été. Le premier ministre semble déterminé à donner un député élu aux populations des trois circonscriptions orphelines avant le délai maximal réglementaire. « On peut attendre six mois, mais pendant ce temps, les populations sont desservies par un autre député qu'on appelle un député parrain. Ce n'est pas la situation idéale et il faut prendre en compte l'intérêt des circonscriptions », a-t-il reconnu.

Dans Saguenay, où le gouvernement a attendu à la toute dernière minute avant de déclencher des élections, la population a d'ailleurs montré beaucoup de mécontentement devant ce peu d'empressement.

Quant au ministre non élu, David Levine, les péquistes tentent toujours de trouver LA circonscription qui lui conviendrait. « Conformément à nos traditions, nous sommes encore dans les délais. Nous le ferons élire au bon endroit et au bon moment », s'est contenté de dire M. Landry.

Des rumeurs circulent cependant, à tel point qu'au cours des deux derniers jours, le député de Masson, Gilles Labbé, puis celui de L'Assomption, Jean-Claude Saint-André, ont défilé devant les journalistes en affirmant que personne ne leur avait demandé de céder leur place. Dans L'Assomption, un sondage interne du PQ montre toutefois que l'ADQ a le vent dans les voiles depuis la victoire dans Saguenay, ce qui pourrait représenter une barrière à l'élection de M. Levine.

SERVICES INFORMATIQUES

Le gouvernement accusé de recourir systématiquement à la sous-traitance

GILLES NORMAND

QUÉBEC — L'attribution par le ministère du Revenu de 11 contrats de moins de 25 000 \$ à deux entreprises spécialisées en informatique, totalisant 247 070 \$, inquiète le Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), pour qui il s'agit d'un recours à des sous-traitants de façon récurrente.

Le président de ce syndicat, Renald Desharnais, a indiqué à *La Presse*, hier, que le recours à la sous-traitance dans le domaine de l'informatique avait augmenté de 200 % en cinq ans, soit entre 1995 et 2000.

« La plupart des contrats de services professionnels donnés par le gouvernement, dans ce domaine, représentaient 25 % en 1995 et 49 % en 2000. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'experts en technologie, mais plutôt d'une main-d'oeuvre que les entreprises en informatique louent à des prix bien supérieurs aux salaires en vigueur dans la fonction publique », soutient le président du SPGQ.

M. Desharnais précise qu'il n'est pas opposé à ce qu'on ait recours à la sous-traitance pour des activités temporaires. Mais le fait qu'on y

fasse appel sur une base régulière, selon lui, ne serait pas justifié puisqu'il serait moins coûteux de confier ce travail à des employés permanents, pour peu qu'on augmente leur nombre.

Il y a un an, un « comité de haut niveau sur la sous-traitance », composé de représentants du Conseil du Trésor et du syndicat avait été formé pour étudier cette question. Son mandat d'un an, qui expirait en mai, a été renouvelé pour une autre année, afin de trouver des solutions. Selon le président du SPGQ, le recours à la sous-traitance résulte d'une contrainte administrative du fait que tous les postes existants sont comblés. « Pour nous, l'objectif est d'augmenter le nombre d'emplois réguliers », ajoute-t-il.

Deux entreprises, mêmes intérêts

Par ailleurs, les deux entreprises qui ont reçu à elles seules 11 contrats du ministère du Revenu en un an ont des intérêts pour le moins convergents.

En effet, le Groupe CGI, qui a obtenu pour 122 890 \$ en contrats, en 2001-2002, est l'actionnaire principal de AGTI Services conseils, qui a reçu 124 180 \$ du gouvernement.

L'opposition libérale, qui a soulevé cette pratique à la période des questions, à l'Assemblée nationale, a laissé entendre qu'on avait fragmenté des contrats pour ne pas procéder par appel d'offres pour des contrats de 25 000 \$ et plus.

Le ministre du Revenu, Guy Julien, s'en est vivement défendu, expliquant qu'on avait mis en place une procédure permettant, lorsque les motifs le justifiaient, d'accorder un second contrat ou une prolongation.

Chez CGI, la responsable des communications, Eileen Murphy, a expliqué que ces contrats constituaient effectivement de la sous-traitance, le ministère manquant de spécialistes. Elle soutient que ces contrats ne constituent pas une fragmentation d'un contrat plus important, puisqu'ils concernent « des départements différents ».

« Par exemple, s'il y a un besoin de spécialistes dans certains secteurs, comme un projet spécifique nécessitant l'intervention de trois consultants, on fait une étude de dossier et on soumet une proposition. Et on livre la marchandise à l'intérieur du temps et des budgets convenus », explique la porte-parole de CGI.

Alliance en vue entre conservateurs et adéquistes?

ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne

OTTAWA — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, assure qu'il n'a pas discuté d'alliance stratégique mais plutôt de déséquilibre fiscal, lorsqu'il a rencontré le leader conservateur, Joe Clark, hier à Ottawa.

L'ADQ, qui a le vent dans les voiles depuis sa victoire aux élections partielles dans la circonscription de Saguenay, n'est pas à la recherche d'appuis venant des partis fédéraux, a souligné à plusieurs reprises M. Dumont, au cours d'une conférence de presse, en fin de journée.

« L'ADQ est un parti qui oeuvre sur la scène québécoise et qui veut avoir cependant une main tendue », a-t-il dit.

Le chef adéquiste n'a pas voulu se mêler des débats entre les partis de la droite fédérale, le Parti con-

servateur et l'Alliance canadienne. S'il a rencontré Joe Clark et Stephen Harper — le nouveau chef de l'Alliance — c'est simplement que l'invitation est venue des conservateurs, dont la position au sujet du déséquilibre fiscal, a-t-il souligné, se rapproche de celle de l'ADQ.

Joe Clark a cependant souligné que son parti avait beaucoup à gagner d'un rapprochement avec le parti de Mario Dumont.

« Nous avons un grand intérêt pour les gens qui votent pour l'ADQ et qui ne sont pas intéressés par le statu quo, a-t-il noté. Je ne sais pas combien d'entre eux votent pour les libéraux fédéraux, mais je présume qu'il n'y en a pas beaucoup, ce qui veut dire qu'il y a un potentiel pour nous. (...) Nous sommes la seule alternative nationale qui est offerte aux gens. »

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Les affaires électroniques en action

Quand la croissance de l'entreprise passe par le Web

Le propriétaire d'une petite entreprise crée son propre site Web alimenté par l'un des plus puissants réseaux au pays.

À l'instar de nombreuses PME québécoises et canadiennes, Brendon Nunes avait déjà utilisé le Web pour effectuer la mise en marché de ses produits. Cependant, lorsqu'il a décidé de vendre directement aux consommateurs des horloges à motifs horticoles et autres produits, il a hésité à utiliser un site Web. « J'ai embauché des développeurs Web pour construire des sites pour certains de nos autres produits, dit monsieur Nunes, propriétaire et président de Trintec Industries. « L'expérience s'est avérée très pénible d'autant plus qu'il en coûtait très cher pour que le développeur Web réponde à mes demandes précises ». Il y a 17 ans, monsieur Nunes a fondé la compagnie Trintec afin de mettre en marché des produits promotionnels tels que des horloges, thermomètres et autres instruments de mesure pour les industries navale, de l'aviation et de la publicité. Avec 12 employés, l'entreprise fait maintenant surtout des affaires aux États-Unis grâce à un catalogue en ligne accessible à www.trintec.com.

L'an dernier, M. Nunes a décidé d'ajouter à la gamme de produits offerts par Trintec des horloges murales extérieures pour les amateurs de jardinage. Alors qu'il tentait d'identifier comment il assurerait la promotion et la vente de ce produit, il a demandé à Bell Canada si elle était en mesure de lui fournir des services de gestion de nom de domaine et d'hébergement pour la construction éventuelle d'un nouveau site.

Toute une gamme d'outils électroniques

M. Nunes a été heureux d'apprendre que Bell Canada offrait une gamme complète d'outils électroniques comprenant, entre autres, la solution WebFuté. Il a alors découvert que les propriétaires exploitants comme lui, peuvent utiliser cette solution pour créer un site Internet soutenu par des applications et une technologie hébergée sur le réseau de Bell. WebFuté permet d'éviter les tracas liés à la création et la gestion d'un site Web. En payant une simple mensualité, il est possible de se brancher au réseau de Bell ce qui élimine le besoin de recourir aux services d'un développeur Web et d'investir dans l'acquisition de nouvelles technologies.

« Grâce à la solution WebFuté, une entreprise peut afficher directement sur son site du texte en plus de se doter d'une vitrine pour ses produits et ce, à très peu de frais, affirme Jean-Marc Nantais, directeur général marketing chez Bell. Par la suite, l'entreprise peut faire des essais en vendant en ligne et en offrant le paiement électronique toujours à un prix très raisonnable. »

Brendon Nunes s'est renseigné sur WebFuté en consultant le site démo de Bell (www.bell.ca/monsie) qui décrit toutes les possibilités offertes par cette solution. Grâce à la solution plus évoluée CommerceFuté, M. Nunes a découvert qu'il pouvait non seulement présenter ses produits sur son site mais également offrir le paiement en ligne qui permet aux clients d'acheter directement sur le site. Par ailleurs, cette solution allait permettre à M. Nunes de recueillir de précieux renseignements sur les clients fréquentant son site.



Brendon Nunes, propriétaire et président de Trintec Industries Inc.

Un contrôle total de son site

À la mi-novembre 2001, M. Nunes a donc décidé de créer le site Web interactif et transactionnel appelé For-Your-Garden.com destiné d'abord à une clientèle américaine. Vers la fin du même mois, il avait construit son site, mis en place un compte commercial Visa américain afin de gérer les transactions et positionné 11 produits sur son site. Durant le processus, M. Nunes a profité pleinement du support des techniciens de Bell pour obtenir des réponses à ses questions ou préoccupations. « Ils ne prennent pas pour acquis que vous devez tout connaître, précise-t-il. Ils font preuve d'une écoute attentive, posent des questions pertinentes et vous fournissent l'aide dont vous avez besoin. »

L'inscription dans PagesJaunes.ca et BellZinc.ca est comprise.

M. Nunes a commencé à faire connaître son site en faisant paraître une annonce dans l'édition de décembre d'un magazine spécialisé en décoration. Parallèlement, Bell a procédé à l'inscription de son site dans les annuaires en ligne PagesJaunes.ca et BellZinc.ca et s'est assuré que le site soit repérable sur Internet à partir des principaux moteurs de recherche. Jusqu'à maintenant, M. Nunes a vendu quelques centaines d'items sur son site. « Nous avons publicisé des produits de jardinage en plein hiver et nous avons généré des ventes ce qui me porte à croire que le meilleur est à venir » insiste-t-il. Entre-temps, M. Nunes a recueilli de l'information d'une grande valeur sur les quelques centaines de clients qui ont déjà effectué un achat sur son site. « La solution CommerceFuté permet d'obtenir une quantité énorme de renseignements sur les clients, dit-il. Je clique sur Rapport marketing et j'obtiens de l'information sur le nombre de clients qui ont regardé chacun des produits. Je peux identifier mes clients les plus précieux, consulter des rapports d'inventaires, comparer le nombre d'achats au nombre de clics et beaucoup plus. Et si je désire ajouter un nouveau produit au site, je peux le faire à l'instant même où je vous parle. Il s'agit d'un outil très sophistiqué qu'il est possible d'utiliser autant de fois que vous le voulez. » Brendon Nunes n'arrête jamais. Il est déjà en train de développer de nouveaux produits et envisage de créer un nouveau magasin virtuel reposant sur la solution CommerceFuté afin de les vendre en ligne. Il utilise une caméra numérique pour photographier ses produits et peut télécharger des images sur son site, modifier la présentation de sa vitrine virtuelle et ajouter du texte à partir de son ordinateur personnel. « C'est à ce point facile, dit-il. C'est exactement ce dont j'ai besoin pour développer le marché Internet de mon entreprise. Je recommande cette solution à toutes les PME. »



Ottawa retire son projet de loi antiterroriste

Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien bat en retraite avec son projet de loi C-42 de lutte contre le terrorisme, cédant aux nombreuses critiques soulevées par ce projet. Les libéraux promettent cependant de revenir à la charge avec une nouvelle mouture du projet de loi, et ce, dès la semaine prochaine, au plus tard.

Le leader en Chambre de la majorité libérale, Ralph Goodale, n'a pas fourni beaucoup d'explications pour justifier ce retrait. « Nous avons l'intention de déposer un nouveau projet de loi qui répondra mieux aux besoins que nous avons présentement », a cependant indiqué une source qui a requis l'anonymat.

Le projet de loi C-42 avait été déposé l'automne dernier, à la suite des attentats terroristes survenus

aux États-Unis, le 11 septembre. Le but premier de cette loi, parrainée par le ministre des Transports, David Collenette, consistait à resserrer les mesures de sécurité dans les aéroports et dans les avions.

Mais dans les faits, le document législatif voyait grand et abordait plusieurs autres questions. Il s'est rapidement mis à dos les défenseurs des droits de la personne, les députés des partis d'opposition, voire certains de la majorité libérale.

La principale critique formulée contre ce projet de loi était relative au fait qu'il donnait de nouveaux pouvoirs au ministre de la Défense, qui aurait pu, devant une menace terroriste anticipée, décréter à toute vapeur que telle région du pays devient une zone de sécurité contrôlée par les militaires.

Les détracteurs du projet ont fait

valoir qu'une telle loi pourrait bien servir à étouffer dans l'oeuf toute forme de critique ou d'opposition. Irwin Cotler — député libéral, ex-professeur de droit et reconnu comme une autorité en matière de législations sur les droits de la personne — avait demandé publiquement au gouvernement d'arrondir les angles du projet de loi C-42.

Il ne pouvait surtout pas accepter l'idée de voir le ministre de la Défense, de son propre chef, sans l'approbation d'un juge et sans devoir fournir aucune preuve de menace réelle, décréter que telle ou telle partie du pays devient une zone contrôlée par l'armée.

M. Cotler voulait aussi voir disparaître un autre article prévoyant que, pour des raisons de sécurité, un ministre pouvait émettre des directives, valables jusqu'à une année entière, dès qu'il jugeait qu'une « situation » exigeait une intervention immédiate.

Les dépenses pour des médicaments ont grimpé en flèche l'an dernier

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne

OTTAWA — Les Canadiens ont dépensé environ 15,5 milliards en médicaments l'an dernier, une hausse de 9 % par rapport à l'année 2000, selon l'Institut canadien d'information sur la santé.

En moyenne, les Canadiens dépensent chacun 500 \$ à l'achat de médicaments — une croissance de 25 % par rapport à 1998, affirme l'agence fédérale-provinciale dans un rapport rendu public, hier, à partir de données préliminaires pour 2001.

Ces chiffres risquent de raviver la controverse sur les causes de l'explosion des coûts des médicaments. La tendance à la hausse est alimentée par la progression des achats d'ordonnances, qui représentent près de 80 % du total des dépenses en médicaments, a déclaré l'analyste Lynne Brousseau, de l'Institut.

Les médicaments devraient re-

présenter 15,2 % du total des dépenses en santé pour 2001 — contre 9,5 % en 1985. De 1985 à 1992, les montants alloués à l'achat de médicaments ont augmenté de 12,1 % par an. Les ordonnances représentaient quelque 12,3 milliards en 2001, en hausse de 10,6 % par rapport à l'année antérieure.

Mike McBane, de la Coalition canadienne de la santé, a réclamé une enquête sur la hausse des coûts. « Les Canadiens doivent savoir pourquoi le prix des médicaments est si élevé, pourquoi les coûts grimpent, ce que nous obtenons pour notre argent. Sommes-nous exploités en ce qui concerne le coût des médicaments ? »

Les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des médicaments d'origine maintiennent que la progression des coûts des médicaments reflète les importants investissements requis pour financer les recherches qui visent à développer de nouveaux produits, mais certains experts sont sceptiques.

Joel Lexchin, de l'Université York, soutient que 90 % des nouveaux et coûteux médicaments brevetés ne représentent pas d'amélioration significative par rapport aux anciens médicaments.

L'expert s'interroge sur les critères qu'applique le ministère fédéral de la Santé au moment d'approuver les nouveaux médicaments. Selon lui, rien ne requiert des nouveaux produits qu'ils soient plus efficaces que les médicaments existants.

Au dire de Jim Keon, de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques, qui représente les manufacturiers de produits génériques, ou copies, les coûts des médicaments pourraient être réduits substantiellement si les produits génériques avaient un accès plus facile au marché.

M. Keon accuse les compagnies de médicaments brevetés d'utiliser des procédures juridiques compliquées pour prolonger la protection des brevets au-delà des 20 ans prévus par la loi canadienne.



Photo CP

La marine canadienne affirme être dans l'incapacité de réparer le *Victoria* en ce moment. Des millions et au moins trois mois de travail seront requis pour le mettre en service.

Des politiciens exigent des compensations pour des sous-marins endommagés

Presse Canadienne

OTTAWA — Des députés de l'Alliance canadienne fustigent la Grande-Bretagne, exigeant qu'elle assume les coûts de réparations de sous-marins qu'elle a vendu au Canada.

Selon un rapport, le HMCS *Victoria* a subi des dommages au cours d'une collision dont la marine canadienne n'a pas été informée.

Clause compensatoire

Le critique allianciste en matière de défense nationale, Leon Benoit, reconnaît que l'achat des quatre

sous-marins usagés pour 750 millions a pu être une bonne affaire, mais il espère que le contrat affiche une clause compensatoire pour les dommages non signalés.

La marine canadienne affirme être dans l'incapacité de réparer le *Victoria* en ce moment. Des millions et au moins trois mois de travail seront requis pour le mettre en service.

Pendant ce temps, le ministère de la Défense nationale du Canada tente de déterminer qui doit être tenu responsable de l'absorption des coûts.



LA GRANDE VENTE PRINTANIÈRE EST DE RETOUR!

DU 26 AVRIL AU 5 MAI

JUSQU'À

50%

DE RABAIS

À LAVAL JOURNÉES DÉMOS LES 26-27 ET 28 AVRIL DE 10H00 À 16H00

Callaway GOLF

12 balles CB-1 (X-Out) RÉG.: 31⁹⁹\$

Du jamais vu! SUPER SPÉCIAL Venez voir...

\$ \$

Quantités limitées

fairway GOLF

Ensemble 18 mcx Fairway Impact graph
Femme / droitier-gaucher
• 11 mcx Fairway Impact graph
• Putter • Sac • 3 longs coute-bois • Chariot • Parapluie
RÉG.: 629⁹⁹\$
Super Spécial 459⁹⁹\$

SPALDING

Ensemble 16 mcx Spalding Tour Series
acier homme droitier/gaucher
• 11 mcx Spalding Tour series acier
• Putter • 3 couvre-bois • Sac
RÉG.: 549⁹⁹\$
Super Spécial 299⁹⁹\$

Bois Fairway
VLCTI 400 tige Bi Matrix
homme droitier-gaucher
RÉG.: 229⁹⁹\$

Super Spécial 169⁹⁹\$

Livre MaxiGolf 2002
RÉG.: 29⁹⁹\$
Spécial 24⁹⁹\$

Soulier Etonic
Comfort 2002
homme/femme
RÉG.: 119⁹⁹\$
Super Spécial 89⁹⁹\$

PRIX SPÉCIAUX SUR LES NOUVEAUX PRODUITS

- Bois Nike
- Bois Callaway C4
- Bois Deep Red
- Bois Steel Head III
- Fer Callaway BBI
- Balles Pro VI
- Balles Precept Mc Lady
- Balles Precept Ladies
- Balles Nike Power Distance

Collection de vêtements 2002

1^{er} morceau **15%**
2^e morceau **20%**
3^e morceau **25%**

*Le rabais s'applique du prix le plus élevé au plus bas.

L'INCONTOURNABLE AU NIVEAU DES BAS PRIX DEPUIS PLUS DE 30 ANS !

Boutique de Golf

www.golftufo.com

MONTRÉAL
(514) **393-1800**

LAVAL
(450) **627-1214** #235

BROSSARD
(450) **443-6788**

TROIS-RIVIÈRES
(819) **697-1214**

Votre magasin de solutions photos

IMAGE point

Numériquement vôtre !

Canon PowerShot A40
2.1 mégapixels
• Zoom optique 3X (35-105 mm)
• Mode ciné
• Interfaces USB Mac et PC

499⁹⁹\$

NOUVEAU



NOUVEAU



Photo • Numérique • Video

Canon ZR 45 mc
• Minicamscope Dv
• Zoom optique 18X
• Écran LCD
• Mode photo avec carte mémoire

999⁹⁹\$

Canon s820D
Rabais postal de **150\$**

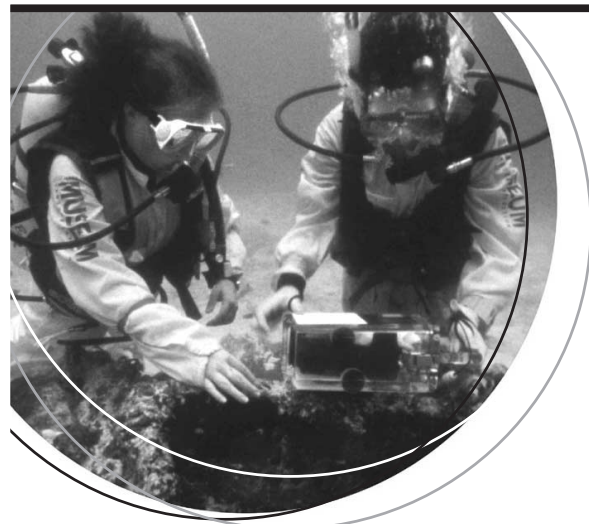
NOUVEAU

599,99 \$

• Impression photo numérique directe
• Réservoirs d'encre individuels
• 2400 x 1200 dpi
• Interfaces USB et parallèle Mac et PC

1344, boul. Ste-Catherine O. (coin Crescent) 514.874.0824
955, boul. de Maisonneuve O. (coin Mansfield) 514.281.5111

WWW.IMAGEPOINT.CA **IMAGE point**



3045636A

Le vaisseau-espion d'Olivier Cromwell, sombré dans la tempête, en 1653.

ÉPAVES OUBLIÉES

Ce soir aux **GRANDS REPORTAGES** **21h**

RDI
en direct sur la vie

Kissinger échappe aux juges, mais pas aux manifs

INDALECIO ALVAREZ
Agence France-Presse

LONDRES — « Henry Kissinger criminel de guerre », « Mettez Kissinger en prison ! » : après avoir échappé à trois recours simultanés en justice, l'ancien secrétaire d'État américain a été « rattrapé » hier par des manifestants à Londres, où il donnait une conférence sur la mondialisation.

« Notre monde n'est pas à vendre ! », « Henry K. combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui ? » scandaient quelque 200 manifestants devant le Royal Albert Hall, accusant M. Kissinger d'atteintes aux droits de l'homme dans les années 70 en Amérique latine et en Asie du Sud-Est.

Quelques échauffourées ont éclaté entre les manifestants et des policiers, déployés en grand nombre, avant que l'ancien secrétaire d'État, âgé de 78 ans, n'arrive accompagné d'une escorte policière.

Après avoir refusé de répondre aux questions des journalistes, M. Kissinger a fait allusion aux accusations le visant, lors de son dis-



L'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger salue les journalistes au Royal Albert Hall, à Londres.

cours devant quelque 2500 hommes d'affaires et responsables économiques.

« Personne ne peut dire qu'il a travaillé au sein d'un gouvernement qui n'a pas commis d'erreurs », a affirmé l'ancien conseiller du président Richard Nixon.

« Les décisions prises en haut

lieu se jouent parfois à pas grand-chose et il est donc très possible que des erreurs aient été commises », a-t-il poursuivi, tout en se demandant si les tribunaux étaient « le lieu approprié pour le déterminer 30 ans après ces événements ».

Pendant ce temps, les manifestants continuaient de protester de-

vant le Royal Albert Hall.

Sur une banderole en forme de billet de train, on pouvait lire : « Réservé pour H. Kissinger. Londres-La Haye (siège du Tribunal pénal international). Direct ».

« Nous sommes ici pour demander l'arrestation de Kissinger pour crimes contre l'humanité », a déclaré en agitant un drapeau chilien Jimmy Bell, porte-parole d'International Human Rights Project, une organisation de défense des droits de l'homme.

Puisque les Américains « parlent de faire la guerre au terrorisme, ils devraient commencer par traduire en justice leurs propres criminels », a-t-il ajouté.

La circulation a été interrompue devant le Royal Albert Hall, où un mannequin de M. Kissinger a été érigé par le « Get Kissinger Group » (Mouvement pour l'arrestation de Kissinger), sous l'oeil méfiant des participants à la conférence arrivant en costume-cravate.

Londres a rejeté cette semaine deux demandes d'audition séparées de M. Kissinger formulées par les juges français Sophie-Hélène Château et espagnol Baltasar Gar-

zon, Washington n'ayant pas donné son aval.

Les magistrats tentent de rassembler des éléments sur le « plan Condor », action concertée de plusieurs dictatures latino-américaines dans les années 70 visant à traquer et à éliminer les opposants politiques, quel que soit le pays où ils se trouvaient.

Le militant britannique des droits de l'homme Peter Tatchell avait demandé lundi sans succès qu'un mandat d'arrêt soit délivré à l'encontre de M. Kissinger, qu'il accuse de crimes de guerre pendant le conflit vietnamien.

Dans un livre publié en 2001, intitulé *Le Procès de Henry Kissinger*, le journaliste britannique Christopher Hitchens concluait que M. Kissinger était un criminel de guerre au même titre que l'ancien président serbe Slobodan Milosevic ou le général Pinochet.

M. Kissinger fait l'objet à Washington d'une plainte pour l'assassinat en 1970 du chef de l'armée chilienne René Schneider, qui s'était refusé à déclencher un coup d'État contre le président Salvador Allende.

Koizumi déçoit les espoirs de réformes économiques

SHINGO ITO
Agence France-Presse

TOKYO — Le premier ministre du Japon Junichiro Koizumi, arrivé au pouvoir en promettant une vague de réformes radicales pour sortir l'économie japonaise de sa léthargie, entre demain dans sa deuxième année au pouvoir alors que les espoirs qu'il a suscités se sont évanouis.

En prenant ses fonctions le 26 avril 2001, le nouveau premier ministre à la réputation de non-conformiste et d'homme du changement s'était engagé à faire disparaître les obstacles structurels qui avaient selon lui inhibé l'économie pendant une décennie.

Il fallait éliminer les mauvaises créances qui minaient le système bancaire, privatiser de grands organismes parapublics, restreindre les dépenses de l'État et ouvrir à la concurrence des secteurs protégés de l'économie, avait-il expliqué.

Mais l'euphorie qui a suivi son arrivée au pouvoir fait place à la déception et nombre d'économistes doutent à présent de sa capacité à sortir la deuxième économie du monde de l'ornière.

« Les perspectives de meilleurs résultats pendant la deuxième année du mandat de M. Koizumi sont inférieures à ce qu'elles ont été la première année », déclaré Richard Jerram, économiste en chef d'ING Barings.

« Si l'on regarde l'avenir, l'on ne voit pas d'espoir réaliste que Koizumi parvienne à apporter une solution aux problèmes du Japon », a-t-il déclaré.

« Le marché et les investisseurs ont pensé que Koizumi était l'homme qui pouvait sauver le pays, en panne de bien des manières. Mais ils ont vite pris conscience que c'était une illu-

sion », a déclaré de son côté Masatoshi Sato, stratège chez Mizuho Investors Securities.

« La magie Koizumi » avait fait bondir les cours à la Bourse de Tokyo à leur plus haut sur l'année, quatre jours ouvrables seulement après sa prise de fonctions. Mais le 6 février dernier, l'indice Nikkei 225, moyenne de 225 titres, est tombé à son niveau le plus bas en 18 ans.

« Le marché appelle à présent Koizumi à prendre des mesures concrètes et visibles, dont des réductions d'impôts », a déclaré M. Sato.

Sa tâche la plus ardue, la montagne de mauvaises créances détreuées par les banques japonaises, semble aussi insurmontable que jamais.

M. Koizumi, âgé de 60 ans, subit également des pressions croissantes de l'extérieur. « Je pense que le monde regarde et attend », a déclaré le secrétaire américain au Trésor Paul O'Neill après une réunion du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) à Washington ce week-end.

Avant la réunion, le Fonds monétaire international (FMI) avait prévu que l'économie japonaise se contracterait de 1 % cette année alors qu'elle connaît actuellement sa troisième récession en une décennie.

L'incapacité du Japon à « réaliser une croissance durable au cours de la dernière décennie reflète l'incapacité de gérer de manière décisive des problèmes structurels profonds », selon le FMI.

À présent qu'il a perdu une grande partie de la forte popularité dont il jouissait, M. Koizumi est plus vulnérable que jamais face à l'opposition de la vieille garde de son propre parti, le Parti libéral démocrate.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Un cadeau inattendu de 105 000 \$

Les premiers gagnants du concours Desjardins « Gagnez votre maison ! » : M. Pierre Bégin et sa conjointe, Mme Tina Jasmin.

En renouvelant leur prêt hypothécaire et en maintenant l'assurance invalidité de l'Assurance prêt auprès de la Caisse des Moulins et du Vieux Nord à Sherbrooke, Pierre Bégin et Tina Jasmin étaient loin de se douter que ce geste allait leur faire gagner la valeur de leur maison. Aussi, ont-ils eu la surprise de leur vie le 17 avril dernier, quand les représentants de la caisse et de Desjardins Sécurité financière sont venus leur remettre un chèque de 105 000 \$. « Je suis sidérée... Un million de dollars ou ça, c'est la même chose », s'est exclamée Tina Jasmin.

« On ne participe jamais aux concours. On n'achète jamais de billet de loterie », d'ajouter Pierre Bégin, encore sous le choc. Le jeune couple avait tout simplement choisi le bon moment pour renouveler son prêt hypothécaire avec assurance invalidité et avait été automatiquement inscrit au concours « Gagnez votre maison ! ».

Le concours « Gagnez votre maison ! », lancé conjointement par les caisses Desjardins et Desjardins Sécurité financière en mars dernier, continuera de faire des heureux puisqu'il reste encore quatre tirages d'ici la fin du mois de juillet prochain.

Jusqu'à 300 000 \$

On peut gagner la valeur de sa maison—soit l'équivalent de l'évaluation municipale—, jusqu'à concurrence de 300 000 \$, en choisissant le prêt hypothécaire Desjardins assorti de l'assurance invalidité. Les nouveaux prêts, de même que les renouvellements, sont admissibles s'ils sont contractés d'ici le 31 juillet 2002. Les membres Desjardins ont jusqu'à cette date pour profiter également d'un rabais de 4,5 % sur le taux hypothécaire la première année. Cette double promotion a été rendue possible grâce à la collaboration des caisses Desjardins et de Desjardins Sécurité financière, un chef de file de l'assurance de personnes au Québec.

Rappelons que le Mouvement Desjardins est un leader au Québec dans le domaine du prêt hypothécaire et qu'un récent sondage SOM révèle que 46 % des locataires québécois ont l'intention d'effectuer leur emprunt hypothécaire auprès d'une caisse quand ils deviendront propriétaires. Seront-ils aussi chanceux que Tina Jasmin et Pierre Bégin ?

ÉPOUSTOUFLANTE!

LOUEZ à partir de **249 \$*** par mois/48 mois

0\$ TRANSPORT PRÉPARATION INCLUS

DE SÉRIE :

- MOTEUR 2,0 LITRES À DACT
- TRANSMISSION MANUELLE À 5 RAPPORTS
- RADIO STÉRÉO AM/FM/CD ET 6 HAUT-PARLEURS
- GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS DÉGIVRANTS À COMMANDES ÉLECTRIQUES
- ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 16 PO
- PNEUS RADIAUX DE PERFORMANCE MICHELIN P205/55R-16
- PHARES ANTIBROUILLARDS
- ET BEAUCOUP PLUS!

PDSF 19 995 \$

GARANTIE 5 ANS
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en crevaillon • déverrouillage • remorquage

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GÉNÉRATION TIBURON

4,8 %
FINANCEMENT À L'ACHAT
DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

3041706A

Photo à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2003 à partir de 249 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 11 952 \$. Comptant de 2 395 \$, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % jusqu'à 36 mois. L'offre d'aucun paiement pour 90 jours s'applique uniquement pour le financement à l'achat de véhicules 2002. Aucun frais d'intérêt pour les premiers 60 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 60 jours, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts sur une période de 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2002. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 avril 2002.

LES PARTENAIRES HYUNDAI

+

La Presse
25 avril 2002

Page A11 manquante

La Presse
25 avril 2002

Page A12 manquante

Naplouse peine à reprendre vie



ISABELLE HACHEY
envoyée spéciale

AU PROCHE-ORIENT

NAPLOUSE — La bataille faisait rage depuis deux jours dans les rues de Naplouse quand un bulldozer s'est frayé un chemin à travers la vieille maison de pierres, aux portes de la casbah. Le 5 avril, à 20h30, trois générations d'une même famille ont été enterrées vivantes, dans ce qui fut l'un des épisodes les plus sanglants de l'offensive militaire israélienne en Cisjordanie.

Les tanks ne s'étaient pas encore retirés de la ville, six jours plus tard, quand un enfant s'est précipité chez les voisins de la famille Shuabi. Parmi les décombres de la maison, il avait aperçu une main et un crâne. C'était ceux de Samir. Les voisins se sont mis à creuser sans relâche, malgré le couvre-feu imposé par l'armée. Au petit matin, ce qu'ils ont découvert est à frémir d'horreur.

Sept personnes s'étaient réfugiées au rez-de-chaussée, effrayées par les tirs de roquettes qui provenaient des hélicoptères israéliens.

Quand elles ont compris que le bulldozer roulait sur la maison et qu'elles devaient fuir, il était trop tard : les débris bloquaient déjà toutes les issues. Elles ont été retrouvées recroquevillées dans le salon, encore enlacées les unes aux autres. D'abord, les soeurs de Samir, Fatima et Abir. Ensuite, son père de 85 ans, Omar. Enfin, sa femme enceinte, Nabila, et leurs trois jeunes enfants, Anas, Azam et Abdallah.

Et puis, un petit miracle est survenu au milieu du carnage. L'oncle et la tante de Samir, Abdallah et Shams, ont été retirés vivants des décombres. Coincés dans une autre pièce, le couple âgé avait passé six jours parmi les morts, sans pouvoir distinguer le jour de la nuit, avec seulement un pain et une bouteille d'eau pour subsister. Pendant tout ce temps, appeler à l'aide leur était inutile. La rumeur qui leur parvenait de la rue était celle des fusils, des bombes et des grenades.

« Notre famille habite Naplouse depuis des siècles. Jamais, dans son histoire, elle n'avait été décimée d'une telle façon. Les Israéliens sont des ennemis de la civilisation ! » crache avec colère le frère de Samir, Mahmoud Shuabi, encore en état de choc d'avoir perdu ses proches de manière aussi brutale. « La mission de l'ONU ne doit pas se contenter d'enquêter à Jénine. Elle doit aussi la faire à Na-

plouse. Ici aussi, les civils se sont fait massacrer ! »

Alors que l'attention internationale se concentre sur le camp de réfugiés de Jénine, où les Palestiniens soutiennent que l'armée israélienne a perpétré un « massacre », c'est à Naplouse que l'opération Rempart a fait le plus de victimes, du moins selon les chiffres officiels. Dans la ville la plus peuplée de la Cisjordanie, au moins 75 Palestiniens, militants et civils, auraient péri au cours d'une semaine de féroces combats.

Avec ses ruelles étroites et ses passages souterrains, la casbah de Naplouse a depuis longtemps une réputation de forteresse imprenable, bourrée de militants palestiniens. Pour venir à bout de ces « terroristes », l'armée israélienne affirme ne pas avoir eu d'autre option que d'utiliser les bulldozers et les tanks pour se frayer un chemin, à coups d'explosifs et de missiles, à travers ce dangereux terrain miné. Quitte à ignorer la présence des 30 000 habitants de la vieille ville.

Ces derniers tentaient hier de reprendre un semblant de vie normale, après avoir été cloîtrés chez eux pendant trois semaines. Les marchands avaient sorti leurs étals et vendaient leurs produits dans les rues défoncées par le passage des tanks. Les enfants étaient enfin retournés en classe, malgré les trous béants laissés par les roquettes

dans les murs des écoles. Les commerçants s'adonnaient à des travaux de maçonnerie dans leurs boutiques, et tentaient tant bien que mal de colmater les dégâts.

Mais il faudra du temps avant de panser les plaies de Naplouse. La ville est dévastée. Les maisons éventrées, les poteaux électriques tordus et les carcasses de voitures qui jonchent les rues témoignent de la féroce des combats. La plus vieille mosquée de la ville, Jamal El-Khader, a été réduite en poussière. Mais ce qui enrage encore plus les habitants, c'est la destruction de la fabrique de savon à l'huile d'olive, qu'ils considéraient comme un inestimable héritage culturel. Le savon de Naplouse est réputé depuis des siècles bien au-delà des frontières palestiniennes. Mais l'armée affirme que les terroristes y fabriquaient des explosifs.

À l'école secondaire Thafer El-Masri, les professeurs ont troqué leurs manuels pour des balais et des brosses. Toutes les salles de classe ont été complètement vandalisées. Les 15 ordinateurs ont été détruits, les bibliothèques ont été renversées, les livres sont éparpillés dans les éclats de verre. Rien n'a été épargné, pas même les robinets et les ventilateurs. La même désolation règne dans le laboratoire, le gymnase, la cafétéria. Sur les murs, des soldats ont peint d'énormes étoiles de David. Et sur

les cartes géographiques, ils ont écrit le mot « Israël » en grosses lettres noires, masquant à coups de peinture l'emplacement de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Près de la casbah, deux hommes âgés avaient rouvert leur petit commerce de diseurs de bonne aventure. Ils habitent Naplouse depuis toujours et, comme tout le monde, ils ont eu le coeur brisé lorsqu'ils ont constaté l'ampleur de la désolation dans leur ville. Ce qui les rend un peu spéciaux, c'est qu'ils font partie d'une communauté juive de 350 membres établie dans une montagne de Naplouse depuis des millénaires. « Nous sommes nés ici, notre langue est l'arabe et nos enfants vont à l'école avec les Palestiniens », explique Kahen Aron, 76 ans.

En ces temps de crise, les deux hommes ne se sentent pas du tout menacés par leurs voisins. « C'est parce que nous ne sommes pas comme les autres Juifs, dit M. Aron. Nous sommes totalement neutres. » Même que leur coeur balance parfois du côté de la Palestine. « Les Arabes ont tué beaucoup de gens en Israël. Alors, les Israéliens ont réagi avec rage, ils sont venus à Naplouse pour se venger, constate Yefit Cohen. Tout ce qu'on peut dire, c'est que tout cela est extrêmement triste. »

POUR FAIRE LE POINT
SUR L'ACTUALITÉ

Chaque
samedi
dans
La Presse

PLUS

Nouveaux toniques
résultat de nouvelles recherches

Défaillances énergétiques Grosses fatigues ...

Aux sources du naturel **Bio-sirum-énergie-vive** vous offre deux formules, oui deux formules aux actifs naturels.

Bio-sirum-énergie-vive avec **coenzyme Q-10** et **Bio-sirum-énergie-vive** **revitalise**. Deux agisseurs, deux toniques, deux remontants naturels, un avec **coenzyme Q-10** **Bio-sirum**... des diffuseurs d'énergie vive contre les grosses fatigues ... un tourbillon d'atomes, de molécules à comportement énergétique voilà **Bio-sirum** tout un monde d'ingrédients énergétiques avec la **coenzyme Q-10**, l'étincelle qui fait jaillir la production d'ATP qui est la molécule de base bio-énergétique de toute cellule humaine.

Deux produits
Bio-Actif

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322



Pierre Lalonde

" Je vous invite
personnellement à visiter
plus de 135 décors
professionnellement choisis
chez Les Intérieurs Bedford "

GRANDE LIQUIDATION DE MEUBLES

4 jours seulement du 25 au 28 avril

Tous les mobiliers de
salon et de salle à manger
sont réduits jusqu'à

50%

Sans exception !

3044070

Choisissez parmi les manufacturiers les plus prestigieux tels que :

• Gibbard • West • Durham • Pennsylvania House •



LES INTÉRIEURS

bedford

Plus de 50 ans
au service des Montréalais

Livraison et mise en place gratuites

1850, Hymus, Dorval
(2 rues à l'est de boul. des Sources)

(514) 683-8311

HORAIRE : lundi au mercredi 10 h à 18 h jeudi et vendredi 10 h à 21 h samedi 10 h à 17 h dimanche 11 h à 17 h
Aucun retour sur les articles réduits de 40% ou plus

Salut les dépenses. Allô les économies.



fido affaires

Un forfait tout compris
à peu de frais.

45\$
par mois

- > 300 minutes en semaine
- > 1 000 minutes les soirs et week-ends
- > Messagerie vocale Performance® avec Réponse éclair®
- > Rappel de minutes pour un meilleur contrôle de votre utilisation

Et toujours :

- > 10¢ la minute : tarif interurbain au Canada et vers les États-Unis.
- > 20¢ US la minute à partir des États-Unis, pour les appels aux États-Unis et vers le Canada.
- > Appel en attente, Renvoi d'appels, Service conférence

Aucun contrat à signer

Pour commander ou pour obtenir plus d'information, communiquez avec le Service Fido Affaires au **1 866 282-FIDO (3436)** ou arrêtez-vous dans un magasin Fido ou chez un détaillant participant.



fidoaffaires.ca

3039264

EXPRESS INTERNATIONAL

Algérie | Nouveaux massacres

SEIZE PERSONNES, dont huit enfants et quatre femmes, ont été assassinées par un groupe armé dans la nuit de mardi à hier à Feidja dans la région de Tiaret, à 340 km à l'ouest d'Alger. Selon la police, les victimes, attaquées dans leur sommeil par des islamistes armés, font partie de familles pratiquant la transhumance. Huit personnes avaient été assassinées et trois blessées également par un groupe armé le 19 avril à Sidi Akacha près de Ténès, à 160 km à l'ouest d'Alger. Les violences dans ce pays ont fait plus de 150 000 morts depuis 1992. — d'après AFP

États-Unis | Rapport tendancieux

PLUSIEURS DÉPUTÉS américains se sont insurgés hier contre un rapport tendancieux du Congrès établissant un lien entre l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et des rebelles colombiens, estimant qu'il s'agissait de « spéculations » dangereuses pour le processus de paix en Irlande du Nord. Le document affirme que l'IRA a des liens bien établis avec les FARC en Colombie depuis au moins 1998. « Je n'ai vu aucune preuve permettant d'établir ces liens », a pour sa part déclaré le coordinateur de la lutte antiterroriste au département d'État, Mark Wong. — d'après AFP

Royaume-Uni | Extradition refusée

FAUTE DE PREUVES, la Grande-Bretagne a abandonné hier la procédure d'extradition contre le pilote algérien Lofti Raissi, accusé un temps par Washington d'avoir formé les pirates de l'air du 11 septembre. Le juge Kim Workman a statué que les preuves étaient insuffisantes pour extraditer vers les États-Unis Lofti Raissi, pour des charges selon lesquelles il aurait menti à la FAA, l'aviation civile américaine, lors d'une demande de renouvellement de son brevet américain de pilote en avril 2001. L'avocat des États-Unis a reconnu qu'il ne pouvait le lier à des activités terroristes. — d'après AP

Irlande | Élections en mai

LE PREMIER ministre irlandais Bertie Ahern a annoncé hier qu'il demanderait une dissolution du parlement ce matin, ce qui signifie que des élections générales seront organisées en mai, à une date non précisée. Selon de récents sondages, M. Ahern et son parti, le Fianna Fail, sont en bonne position pour diriger le prochain gouvernement du pays, qui devrait être une coalition. Des élections générales en mai étaient attendues. — d'après AFP

Afghanistan | Vive le roi

ENVIRON 200 ÂÎNÉS des tribus pachtnounes, venus de toutes les régions du sud de l'Afghanistan, se sont réunis hier à la mosquée Khalqa Sharif à Kandahar pour demander le retour sur le trône de l'ancien roi Mohammed Zaher Shah, rentré en Afghanistan après 29 ans d'exil. Il n'est pas prévu de rétablir la monarchie en Afghanistan et Zaher Shah a assuré qu'il resterait en dehors de la vie politique. Il doit toutefois convoquer en juin un grand conseil tribal pour fonder un gouvernement transitoire. — d'après AP

Liberia | Nouveaux combats

SEPT MILLE personnes ont fui leur centre d'hébergement à Belafanai, localité proche de la ville de Gbarnga par crainte de nouveaux combats dans le nord du pays, a déclaré hier James Youquoi, responsable de l'agence libérienne pour les réfugiés (LRRRC). Selon lui, ces déplacés qui venaient du comté de Lofa (nord) ont été effrayés par des tirs dans les environs de la rivière Saint-Paul, qui sépare les comtés de Bong et de Lofa. Le nombre de personnes actuellement déplacées par les combats dépasse les 100 000 dans le pays. — d'après AFP



Des députés du Parlement européen à Bruxelles ont non seulement hué hier Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à la présidentielle française, mais se sont aussi levés en brandissant la feuille blanche avec le « Non ».

Mobilisation générale contre Le Pen



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale

LA PRESSE À PARIS

DEPUIS LUNDI, on compte environ 100 000 jeunes qui descendent chaque jour dans la rue des grandes villes françaises — Paris, Lyon, Marseille, Toulouse etc. — pour crier leur « honte » et manifester leur opposition au résultat obtenu par Jean-Marie Le Pen dimanche soir.

Manifestations plutôt « spontanées », à Paris notamment, où les lycées sont fermés pour cause de vacances scolaires : c'est-à-dire qu'elles sont le fait de petites organisations étudiantes ou de quartier et qui arrivent, avec ou sans banderoles, entre la place de la République et la Bastille, vers la fin de l'après-midi. Manifestations bon enfant, dont la première lundi a rassemblé plus de 10 000 personnes. Avec, en fin de soirée, les habituels débordements du fait de quelques groupes minoritaires et très mobiles : façades fracassées, quelques blessés légers.

Samedi, les affaires risquent d'être plus sérieuses. Une soixantaine d'organisations les plus diverses ont de nouveau appelé à une grande manifestation à Paris. Mais c'est évidemment vers le traditionnel défilé du 1^{er} mai que tous les regards sont tournés.

On peut prévoir, sans grand risque de se tromper, que, encore sous le choc de la « catastrophe » électorale de dimanche, le défilé syndical et de gauche du 1^{er} Mai — jadis majestueux, devenu bien modeste depuis 20 ans — prendra mercredi prochain des dimensions gigantesques.

À l'exception de Force ouvrière, toutes les grandes centrales syndicales ont pour une fois décidé de faire une manifestation unitaire. De même que tous les partis de gauche : Parti communiste, Parti socialiste, Verts, extrême gauche etc. En temps normal, ces ralliements théoriques ne

voudraient pas dire grand-chose. En raison de la situation politique, on peut penser qu'il y aura, malgré les congés, au moins 100 000 personnes à Paris, et sans doute bien davantage, c'est-à-dire deux ou trois fois plus.

Cela risque d'être une de ces manifestations historiques rappelant vaguement Mai 68. Un événement qui, globalement, sera extrêmement pacifique, vu les organisations en présence. De là à dire qu'en fin de manifestation, il n'y aura pas de désordre, c'est un bien grand mot : on peut penser qu'un certain nombre de « casseurs » seront de la partie. Autre danger, encore plus considérable : ce même 1^{er} mai, comme à son habitude, Le Pen convoquera « sa » manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc et de la Nation. Combien seront-ils, sur la rive droite de la Seine, du côté de l'Opéra ? On ne sait. Mais, d'une manière ou d'une autre, les risques d'affrontements sont considérables. 1^{er} mai, journée de tous les dangers, écrivait hier le Monde.

Situation un peu étrange où, contrairement à la normale, il n'y a pas (ou plus) de campagne électorale traditionnelle : Jacques Chirac a définitivement rejeté l'idée d'un débat télévisé avec Le Pen qui aurait, immanquablement tourné au combat de boxe pour ne pas dire dans la boue. Il n'y a plus vraiment non plus de confrontation des programmes, dans la mesure où celui de Jean-Marie Le Pen est à la fois délirant et inexistant. Sortie de l'Europe pour la France, rétablissement de la peine de mort, retour au franc, baisse miracle des impôts, suppression totale de l'impôt sur le revenu... et augmentation massive des crédits militaires et des effectifs de police. Du coup, cela dispense le président sortant de détailler son propre programme et de se lancer dans de hasardeuses promesses. La campagne, solitaire, de Jacques Chirac se résume désormais, en gros, à un double message : d'abord, j'ai entendu le message de mécontentement de dimanche dernier, ensuite et surtout, je suis là pour défendre les valeurs républicaines. Cinq autres réunions publiques sont prévues pour Chirac, mais il n'y a plus de vraie campagne pour le second tour.

La campagne, en fait, s'est déplacée dans la rue et du côté de la société civile. Avec pour seul objectif de convaincre le plus grand nombre possible d'électeurs de gauche et d'abstentionnistes du premier tour d'aller voter le 5 mai « pour faire barrage à l'extrême droite » et pour sauver « l'honneur de la France ». Idéalement, la gauche et les « républicains » en général souhaiteraient que Le Pen ne fasse pas une voix de plus que les 19,2 % enregistrées par l'extrême droite dimanche dernier.

En tout cas, jamais on n'avait vu une telle quasi-unanimité dans la société civile. Avec des prises de position tout à fait inhabituelles sur le terrain politique. Dans la journée d'hier, on a ainsi entendu, pour la première fois depuis la Libération, la hiérarchie catholique sortir de sa neutralité politique pour appeler à voter contre Le Pen. Le cardinal archevêque de Paris, Jean-Marie Lustiger, a été particulièrement clair. De même que le président de la commission sociale de l'épiscopat, M^{gr} de Berranger : « Ce qui m'attriste, a-t-il dit, c'est que des hommes et des femmes puissent se réclamer de l'Évangile et soutenir un parti qui est l'héritier de la tradition totalitaire et antichrétienne. Nous avons entendu ses calements d'une grossièreté considérable à l'égard des Juifs, nous avons entendu les discours xénophobes de ce parti, nous ne pouvons pas être d'accord. C'est non possumus ! »

Dans un autre registre, c'est le Canard enchaîné qui, pour la première fois depuis sa création en 1917, a rompu avec sa tradition de parfaite neutralité. Ironie du sort : le journal satirique a été celui qui a été depuis des années le plus en flèche dans la lutte anti-Chirac et le déterrement des innombrables « affaires » le concernant. Mais aujourd'hui, le dilemme est clair : « Entre l'escroc et le facho, il n'y a pas d'hésitation : nous appelons à voter Chirac ».

Reste à savoir quel effet aura sur l'électorat « mécontent » cette quasi-unanimité de la société civile, des partis, des syndicats, des médias, bref de tout ce qui constitue l'establishment en France, du moins aux yeux de ce qu'un journaliste appelait « la France d'en bas ».



La Classe M 2002. Construite par un Canadien. Et ça se voit.

► LA CLASSE M. Elle aime autant l'hiver qu'un enfant canadien aime la neige. Car le président de notre usine d'Alabama, Bill Taylor, a lui-même passé toute son enfance au Canada. ► Il en résulte que la Classe M est équipée de notre Système de freinage d'urgence assisté, lequel réduit les distances d'arrêt de jusqu'à 45%. Sa transmission est assortie d'un mode faible vitesse (dont la plupart des VUS ne sont pas dotés) qui vous aide à gravir les pentes glissantes. Son Système de traction électronique aux 4 roues vous permet de continuer à rouler même si trois des roues n'adhèrent plus. Et les commandes de chauffage séparées pour l'arrière de l'habitacle sont aussi bienvenues qu'un bon chocolat chaud. ► Composez le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à www.mercedes-benz.ca afin de trouver le concessionnaire le plus proche et imprimer une brochure. UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 49 350 \$*

Entre dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue La Collection en visitant www.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2002. Mercedes-Benz — une marque de DaimlerChrysler. *PDSF de la ML320 Classe M 2002 (n'inclut ni les taxes, ni les frais de transport, de préparation et d'administration). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

Forum



Un employé d'un magasin d'appareils électroniques, de Toronto, regardait Jean Monty, grand patron de BCE, tandis qu'il annonçait, en février 2000, que BCE offrait 2,3 milliards pour l'achat de CTV.

Jour noir pour la convergence

La démission de Jean Monty, de BCE, prouve que la stratégie de convergence doit encore composer avec des difficultés d'exécution redoutables



YVAN ALLAIRE
L'auteur est professeur émérite de stratégie à l'UQAM et président du conseil de Governance Value Added inc.

LE 24 AVRIL 2002 sera vu comme le jour noir de la stratégie de convergence. Jean Monty, de BCE, donne sa démission, pendant que Jean-Marie Messier fait face à Paris à une assemblée houleuse d'actionnaires de plus en plus sceptiques. Il doit promettre de cesser la « surmédiation personnelle » et de se dévouer à la gestion d'un groupe. Il promet également d'investir son bonus de l'année 2001 en actions du groupe Vivendi Universal. A New York, en fin de journée, AOL Time Warner annonçait une perte de 54,2 milliards de dollars US, la perte trimestrielle la plus importante de l'histoire économique américaine. Les dirigeants devaient également nier la rumeur persistante à l'effet d'un retour à la case départ avec AOL défusionné devenant à nouveau une entreprise autonome.

Qu'est-ce que la convergence ?

La stratégie de convergence est l'une de ces grandes idées dont la réalisation est très difficile.

Elle consiste à rassembler et combiner des contenus (films, livres, programmes de télévision, musique, journaux, etc.) et des réseaux (téléphonie, chaînes de télévision, satellite, câblodiffuseur, Internet, cellulaires, etc.) pour produire une nouvelle et meilleure façon de servir les multiples clientèles. Par une propriété commune de contenus et de canaux de distribution, ces entreprises devraient s'approprier une plus grande partie de la valeur créée dans cette chaîne de valeur qui va du créateur de contenu jusqu'au consommateur ultime de ces contenus. De plus, ces entreprises devraient être en mesure de combiner ces différents contenus et réseaux de façon à offrir des produits et services inédits pour une plus grande satisfaction des clients.

À plusieurs reprises dans l'histoire économique des nations, les innovations techniques et les changements réglementaires sont venus modifier le périmètre des marchés existants et créer de nouvelles opportunités de marché. Ce fut le cas pour les institutions financières au cours des années 80. Il leur a fallu quelque quinze ans de tâtonnements et de tiraillements pour en arriver à une certaine convergence entre les services bancaires et les services de courtage en valeurs mobilières.

Le défi pour les entreprises à ces époques de transition est de comprendre, et si possible influencer, les nouvelles règles du jeu et de placer leur entreprise en position pour profiter de ce nouveau contexte. Les dirigeants d'entreprises font alors face à trois défis :

> Au début, il est presque impossible de prévoir comment les comportements des acheteurs seront modifiés par le nouveau contexte et quelle sera la demande véritable pour les nouveaux services et, en fait, quels services parmi toute une gamme de possibilités recevront la faveur des acheteurs. À ce jour, la convergence dans le secteur des médias/télécommunications/câblodiffuseur/Internet demeure un pari voulant que les bénéfices d'une offre intégrée auront une valeur économique réelle pour les acheteurs/consommateurs.

> Les dirigeants sur le point d'entrer dans cette contrée inconnue aux multiples périls souffrent souvent de l'un ou de l'autre de

deux problèmes de vision. Certains, et ils sont nombreux, souffrent de myopie en ce que les bouleversements dans leur environnement n'ont pas, à leurs yeux, une importance telle qu'il leur faille changer de direction ou de stratégie.

Combien souvent a-t-on déploré le manque de vision de tel ou tel dirigeant qui n'a pas su préparer son entreprise à des changements pourtant prévisibles. Que l'on pense à IBM durant la période 1987-1992, Xerox, K-Mart, Eastman-Kodak, Polaroid, D'autres dirigeants souffrent plutôt de presbytie en ce que l'impact des changements en cours leur semble plus immédiat, plus rapproché qu'il ne l'est en réalité. Ces nouveaux marchés, conséquences des nouvelles technologies, que ces dirigeants voient si distinctement, seront bien réels mais un jour plus lointain. Ainsi, la convergence, il n'y a pas de doute, produira éventuellement de nouvelles combinaisons de services et produits ; l'enjeu pour les entreprises est d'apprécier selon quel horizon temporel cela se produira.

> Enfin, un dernier enjeu, relié au précédent d'ailleurs, provient de la façon de réaliser cette stratégie de convergence. L'entreprise peut croître et diversifier sa gamme de produits et services :

a) De façon organique, en ajoutant graduellement des nouveaux services et des

technologies à sa base technique, en procédant à quelques acquisitions d'entreprises de petite taille, faciles à intégrer à son fonctionnement ; cette approche graduelle semble comporter le moins de risques mais peut s'avérer totalement inappropriée si les contextes changent rapidement, les concurrents bougent vite et la nouvelle stratégie exige de nouvelles compétences et technologies, lesquelles ne sont pas disponibles dans l'entreprise.

b) En procédant à des acquisitions importantes pour rassembler rapidement des technologies, produits et compétences pour proposer une offre convergente de produits et services. C'est la voie adoptée par BCE, AOL-Time Warner, Vivendi Universal, Quebecor et bien d'autres. Les défis stratégiques auxquels font face ces entreprises sont redoutables. En effet, pour se constituer rapidement ce portefeuille d'entreprises, elles ont dû procéder à des acquisitions importantes en un court laps de temps.

Or, à une époque de surchauffe des marchés boursiers, elles ont dû payer pour ces acquisitions, non pas le plein prix tel que déterminé par leur valeur marchande avant l'annonce de la transaction, mais cette valeur bonifiée d'une prime de contrôle. Cette prime, qui peut atteindre les 40 % représente l'évaluation approximative de ce que vaut pour l'acheteur le contrôle total de l'entre-

prise en vertu des économies, synergies et autres avantages qu'il peut en tirer en combinant ses activités avec celles de l'entreprise acquise. En conséquence, une part importante des bénéfices attendus de la convergence ont déjà été versés aux vendeurs de leur entreprise.

Pour justifier ces primes, l'acheteur doit montrer comment ce nouvel assemblage va créer une valeur au delà de ce que les marchés financiers attendaient de ces entreprises lorsqu'elles opéraient de façon indépendante. L'acheteur doit démontrer que la valeur présente de ces bénéfices additionnels est supérieure à la prime de contrôle payée pour l'entreprise.

D'autre part, ces bénéfices proviennent habituellement du fait que l'entreprise acquise est intégrée au fonctionnement de l'acquéreur afin de réaliser ainsi des économies de fonctionnement. Cependant, dans ces cas-ci, on ne peut « intégrer » des entités aux missions aussi distinctes que CTV et *The Globe and Mail*, TVA et Vidéotron, Canal Plus et Universal Studio.

Les bénéfices peuvent aussi provenir d'une augmentation des revenus et du pouvoir de marché de la nouvelle entreprise, ce qui semble sous-jacent à la stratégie de convergence. Encore faut-il que rapidement l'on puisse mettre en place les structures, systèmes de rémunération et valeurs de gestion qui vont inciter à la coopération et la coordination entre des entités jusque-là autonomes et indépendantes les unes des autres. Il faut montrer comment les clients seront mieux servis par cette approche ; et il faut que ces bénéfices soient considérables et réalisés rapidement afin de justifier les prix d'acquisition.

Dans cette perspective et en conséquence des nouvelles règles comptables à propos des sur-valeurs (autrefois appelés achalandage), Vivendi, AOL-Time Warner, BCE et Quebecor ont annoncé au début de 2002 qu'ils devaient radier une grande partie de la sur-valeur associée à leurs acquisitions. Le titre de ces entreprises a été maltraité par les marchés boursiers, lesquels, après un engouement initial, devinrent, dans le contexte chagrin de 2001 et 2002, sceptiques quant au bien-fondé de cette stratégie de convergence. Ainsi, entre le 30 avril 2000 et le 23 avril 2002, le titre de AOL-Time Warner chute de 68 %, Vivendi de 65 %, Quebecor de 45 % et BCE de 41 %.

En conclusion

La stratégie de convergence devait et doit encore composer avec des difficultés d'exécution redoutables. D'une part, voulant et devant agir rapidement, ces entreprises firent plusieurs acquisitions à prix fort, assumant parfois une dette importante pour compléter ces transactions, ce qui rend leur entreprise précaire. D'autre part, les bénéfices de la convergence seront réalisés en longue durée ; or, les marchés boursiers, pourtant si enthousiastes à une époque récente, s'impatientent et perdent rapidement confiance dans cette stratégie. La suite est prévisible.

Il est tellement facile après coup d'être sage et omniscient. Ces hommes d'action ont voulu transformer leur entreprise afin de saisir de nouvelles opportunités de marché.

C'est un paradoxe de la vie des organisations que les fautes d'omission sont rarement punies alors que les fautes de commission reçoivent de dures sanctions. On récompense facilement les dirigeants qui optent pour le confort tranquille de la continuité, les praticiens d'un style politique et feutré de gestion. Ceux qui agissent de façon décisive pour changer et transformer leur entreprise commettront assurément des erreurs. Est-ce le prix à payer pour un système économique dynamique ?



Le 15 février 2000, Jean Monty (à droite), de BCE, et Charles Sirois, président de Télé-globe, ont annoncé en conférence de presse que BCE se portait acquéreur de Téléglobe. Une transaction de 9,65 milliards.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Le bouchon dans le bain



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

« Ils ont enfin mis le bouchon dans le bain ! » C'est ainsi qu'a réagi hier un gestionnaire de fonds à l'annonce que BCE avait décidé d'abandonner Téléglobe à son sort, après y avoir englouti quelque dix milliards. L'action de BCE a tout de suite bondi, pour terminer la journée en hausse de 4,55 \$, comme un immense soupir de soulagement des marchés.

Il y a donc là, pour les investisseurs, une très bonne nouvelle. Délestée du fardeau de Téléglobe, BCE pourra reprendre le chemin de la rentabilité sûre qui a toujours été sa marque de commerce. Mais cette bonne nouvelle en recèle deux mauvaises. D'abord, l'opération risque d'aboutir à la faillite de Téléglobe. Ce qui serait une bien triste fin pour cette entreprise qui fut un *success story* de la technologie et de l'entrepreneuriat canadiens, auquel a significativement contribué le Québécois Charles Sirois. Ensuite, l'affaire se solde par le départ de Jean Monty, un leader qui a mis BCE à l'heure du XXI^e siècle. Un visionnaire qui n'a pas craint de prendre des décisions risquées, dont certaines se sont cependant révélées, au moins avec le recul, des erreurs graves. Quelque bilan que l'on trace de ses années de direction, M. Monty a certainement été pour les francophones de Montréal un ambassadeur de grande classe.

Ce départ signe-t-il l'arrêt de mort de la stratégie de convergence que M. Monty a développée ? Hier, AOL-Time Warner dévoilait ses résultats pour le premier trimestre de 2002, des pertes de 54,2 milliards, les plus importantes de l'histoire américaine. Et à Paris, le président de Vivendi se faisait brasser par ses actionnaires. Comme quoi la convergence a, partout, du plomb dans l'aile. Sans parler du cas de Quebecor Media, dans lequel la Caisse de

dépôt a investi notre chemise.

Pourtant, pour ce qui est de BCE, les spécialistes semblent se soucier assez peu de la convergence comme telle. Les acquisitions pilotées par M. Monty — le *Globe and Mail* et CTV notamment — ont peu d'impact sur le bilan du holding. Même si les résultats concrets de la stratégie ne sont toujours pas évidents, les investisseurs semblent disposés à attendre, pour voir ce que l'avenir réserve à Bell Globemedia.

Le gros caillou dans leur soulier, c'était Téléglobe. Hier, les journalistes ont bien tenté de faire dire au successeur de M. Monty, Michael Sabia, que l'acquisition de Téléglobe il y a deux ans avait été une erreur. Sagement, M. Sabia a répondu : « Ces décisions-là sont prises dans un contexte. Or, le contexte a changé. Il s'est produit un bouleversement dans le monde des télécommunications que personne n'avait anticipé. »

En réalité, même dans le contexte de l'époque, des gens trouvaient qu'il était très risqué d'acheter à prix fort une entreprise qui commençait à montrer de sérieux signes de détresse. Certains remettent aussi en question la vente à Ameritech (depuis acquise par SBC) de 20 % de la vache à lait de BCE, Bell Canada. D'autant que SBC pourra bientôt exiger de BCE qu'elle rachète ses parts au prix du marché, plus 25 % !

■ ■ ■

À l'époque de la bulle des .com, Jean Monty était sans doute le leader parfait pour BCE. Mais les temps ont changé. « Le monde extérieur était devenu très dur pour Jean Monty », constatait hier le nouveau président du conseil d'administration, Richard Currie. « Le marché n'est plus dans un état d'esprit « Fais-moi confiance », mais dans un état d'esprit « Montre-moi tes résultats », ajoutait Michael Sabia.

Le successeur de M. Monty est, selon toute apparence, moins un homme de vision qu'un homme de résultats. Meurtris par des mois de tourmente sur les marchés, les investisseurs sont maintenant rassurés.



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un amateur de hockey qui a honte !

LE HOCKEY est-il vraiment devenu un spectacle parmi d'autres, n'obéissant plus qu'aux règles du showbiz : « The show must go on » ? Si nous pouvions encore en douter, le début du match de ce soir (mardi 23 avril 2002) a heureusement pu nous démentir ! Envolés la fierté et le patriotisme qui accompagnaient jadis ce sport, à l'époque du « Rocket ». Immédiatement avant le match, la foule en délire — digne des jeux romains — n'a pas pu se faire silencieuse le temps d'honorer la mémoire des quatre soldats canadiens morts en Afghanistan. Go Habs Go ! s'est contentée de scander la foule, en réponse au présentateur qui demandait aux « spectateurs » d'observer un moment de silence. Nos soldats se font tuer, mais Saku nous vengera. Est-ce là le message qu'il faut comprendre ? Aujourd'hui, j'ai eu honte d'être encore un amateur de hockey. Heureusement, je me sens encore Canadien, d'abord.

GRÉGOIRE POULIN
 Montréal

Quels intérêts les sondeurs favorisent-ils ?

M. Pratte,

DANS VOTRE éditorial d'hier matin, vous invitiez les sondeurs à faire preuve de modestie, et aux électeurs à faire preuve de scepticisme. J'aurais envie de rajouter : les médias devraient faire preuve de retenue.

Voilà quelques années, les sondeurs y allaient systématiquement de mises en garde au moment de dévoiler les résultats de leurs sondages : considérant les marges d'erreur d'environ 4 % inhérentes à la réalisation de ces enquêtes d'opinion, les résultats ne peuvent être considérés totalement fiables, à plus forte raison lorsque les écarts entre les candidats sont faibles. Or, les médias ne sont guère intéressés par la prudence et les nuances, soulignant à grands traits une « perte de vitesse », une « remontée spectaculaire », voire une « chute libre » lorsque des variations souvent modestes mais répétées se produisent d'un sondage à l'autre.

Emboitant le pas, les sondeurs jouent désormais aux prédicateurs plutôt que de rester des chercheurs certes ternes mais rigoureux. Les Claude Gauthier et autres Jean-Marc Léger ont accédé au rang de pseudo-politologues. On en fait des vedettes capables de décortiquer l'humeur de l'électorat en moins de deux, puis de dégager des « tendances lourdes presque irréversibles ». Les intérêts de qui moussent-ils alors ? Ceux de leur entreprise ou encore ceux du média qui a commandé le sondage ? Certainement pas ceux de l'électorat. Car l'électeur, lui, en vient parfois à se demander s'il n'est pas mieux de rester à la maison le jour du vote, le sort paraissant joué.

ÉRIC BRETON

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Problèmes de couple



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

Le livre et la télé forment un couple dysfonctionnel, en perpétuelle rupture, accablé par le mauvais sort, au sein duquel la haine semble réciproque.

Ainsi, la première mouture des Odyssées du livre a été conçue dans la chicane — une poignée d'éditeurs, des gros, ont refusé d'embarquer. Puis, par pure malchance, le gala a pris l'antenne à Télé-Québec... à la même heure que le match de hockey, s'assurant ainsi une cote d'écoute famélique.

Ce printemps, l'émission *Jamais sans mon livre* quittera les ondes de Radio-Canada, un divorce comme en ont vécu tant d'autres plateaux littéraires avant elle. Il est vrai qu'un des animateurs initiaux de l'émission, le jeune auteur Maxime-Olivier Moutier, est plutôt d'avis, à l'instar d'une cohorte de vieux écrivains sans relâche occupés à cracher sur le petit écran, que « la télé, c'est un simulacre de la vie, donc son exact contraire »...

Peut-être vaut-il mieux alors que

ces deux-là, le livre et la télé, le noble et la roturière, décidément mal assortis, ne se fréquentent plus ?

C'est ce que pensa apparemment aussi un autre auteur, Jonathan Franzen, lorsqu'il apprit que son roman *The Corrections* allait être recommandé par Oprah Winfrey dans le cadre de son club du livre télévisé (au Canada, au réseau CTV). L'écrivain fut humilié d'être traîné ainsi dans la fange du *prime time* et n'encaissa sans doute qu'à contrecœur les redevances sur le million d'exemplaires vendus du fait de sa subite notoriété.

Est-ce que, par réaction, Oprah aurait pris les littérateurs en grippe ? Toujours est-il que l'animatrice abandonne son club du livre après cinq ans d'antenne. En 60 mois, elle aura recommandé 46 livres, 16 d'entre eux atteignant de ce fait le sommet des listes de best-sellers et enregistrant des ventes qu'on peut estimer à plus de 320 millions (É.-U.) !

La télé, dans ce cas, a été un bon parti pour le livre. Mais l'inverse n'est pas vrai : les émissions spéciales « club du livre » d'Oprah étaient moins populaires que ses régulières.

Ainsi en va-t-il de ces couples où l'un ou l'autre conjoint, ou les deux, sont malheureux : une séparation à l'amiable vaut mieux que de continuer à casser la vaisselle.

Et le mini-putt ?

L'objectif du programme sport-études est clair : permettre à des athlètes d'étudier tout en excellant dans leur sport.

Questions : est-ce que le bowling est un sport ? Est-ce que les joueurs de quille sont des athlètes ? Pour Québec, la réponse est oui. À partir de septembre, des élèves pourront donc s'inscrire dans un programme sport-études en bowling. À chaque semaine, ils consacreront 70 % de leur temps à l'école et 30 % aux quilles.

Le bowling est peut-être un sport mais il n'a pas sa place dans les écoles. Les programmes sport-études incluent déjà 26 disciplines dont le golf, le tennis, le patinage artistique et la nage synchronisée.

Le gouvernement s'est laissé entortiller par le lobby de la Fédération des dix quilles du Québec. Le Secrétariat au Loisir et au Sport a cédé à ses demandes pressantes en décrétant que le bowling pouvait faire partie d'un programme sport-études. Le ministère de l'Éducation, lui, a bêtement approuvé. Et si le Secrétariat décidait la même chose pour le mini-putt ou la pêche à la mouche ?

Le programme sport-études permet à des athlètes — des vrais — de s'entraîner sans compromettre leurs études. Bravo. En acceptant d'inclure les quilles, il se discrédite.

Michèle Ouimet

Rendez-nous notre radio-canadienne !

DEPUIS QUELQUES semaines, on nous soumet à une situation de jeûne forcé ! Nous avons toujours infiniment apprécié les émissions de qualité que le poste d'État diffusait, mais depuis que nous sommes réduits à parcourir le grand sottisier radiophonique montréalais, notre sentiment de perte se transforme en révolte. Où pouvons-nous maintenant être informés et divertis sans subir les assauts de la réclame commerciale abrutissante et agressive, sans chercher désespérément sur les bandes AM ou FM des contenus qui s'adressent à notre intelligence et la nourrissent ?

Le plus inquiétant dans tout ça, c'est que ça peut durer longtemps ! Le fédéral épargnera des millions sur le dos d'employés dont les conditions de travail sont parfois honteuses. Malgré le bâillon qu'on leur impose, on devine bien que ces journalistes et techniciens ne se retrouvent pas sur le trottoir par besoin de prendre l'air ! Pour une fois, qu'on utilise nos taxes à bon escient. Au besoin qu'on crée une nouvelle « Fondation »... Après tout, messieurs d'Ottawa, ce n'est pas l'imagination qui vous fait défaut quand il s'agit de dépenser notre argent !

La radio, la RADIO surtout de Radio-Canada doit être considérée comme un service essentiel. Comme on a besoin de manger pour vivre, on a besoin d'apprendre, de s'informer, de réfléchir, de rire enfin, « d'écouter pour voir ! »

CONSTANCE LAFERRIÈRE-OUELLETTE
 Laval

Où veut en venir la SRC ?

JE SUIS une fidèle auditrice de Radio-Canada depuis quelques dizaines d'années, particulièrement de la Première



Les employés de Radio-Canada ont marqué le premier mois de lock-out en formant une chaîne humaine autour de l'édifice de la société d'État, à Montréal.

Chaîne radio, et aussi de la télévision, chaîne régulière et RDI. Le lock-out me pèse énormément. Je n'ai aucun goût pour la radio commerciale et sa publicité tonitruante et votre programmation musicale « de lock-out » me laisse terriblement sur ma faim... C'est que ce que j'aime de la radio de la Première Chaîne, c'est qu'elle me donne un lien avec le monde. Je compte beaucoup sur vos émissions pour me renseigner sur ce qui se passe ici et ailleurs dans le monde, sur la vie culturelle, sur l'air du temps. Marie-France Bazzo, Jean Dusseault et Michel Desautels me manquent cruellement. Tout comme je m'ennuie de mes émissions régionales qui m'informent sur l'actualité et la vie culturelle d'ici.

J'avoue que j'ai beaucoup de mal à comprendre où vous voulez en venir avec ce conflit. La direction de Radio-Canada voudrait paver la voie à la privatisation ou fermer ses stations régionales qu'elle ne s'y prendrait pas autrement : laisser

pourrir un lock-out en période de cotes d'écoute, priver de services ses plus fidèles auditeurs (les clients) pendant des semaines comme si ça n'avait pas d'importance et qu'ils pouvaient s'en passer, voilà de quoi alimenter ceux qui veulent démontrer que les fonds dévolus à la Société d'État sont des dollars gaspillés... Si on ajoute à cela quelques unes des dernières décisions du CRTC qui semblaient plutôt « pro-privé », on a presque des raisons d'imaginer un complot en haut lieu pour saborder notre radio et notre télévision d'État. Et en plus, l'attitude des dirigeants de Radio-Canada qui n'informent pas le public sur le conflit et qui le laissent perdurer n'a rien pour endiguer les tendances paranoïaques dans lesquelles menace de sombrer l'auditeur désœuvré... Faites quelque chose s'il vous plaît, ça commence à presser !

DENISE TURCOTTE
 Chicoutimi

Forum

Seul contre tous

Jean-Marie Le Pen a toujours préféré la posture confortable du protestataire permanent



JEAN-GUY PRÉVOST
L'auteur est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent notamment sur les mouvements et idéologies autoritaires.

LA PRÉSENCE surprenante de Jean-Marie Le Pen, président du Front national (FN), au second tour de l'élection présidentielle, s'explique en bonne partie par la logique du système électoral, qui ne retient, dans le cas où aucun des candidats n'obtient plus de la moitié des voix, que les deux plus forts. Mais la persistance du FN et de son chef dans le paysage politique français constitue un phénomène significatif et on est en droit de s'interroger sur les causes et les effets de la performance réalisée par le candidat de l'extrême droite à l'élection de dimanche dernier.

Le Front national naît en 1972, avec l'objectif d'unifier l'extrême droite française alors éparpillée. Pendant dix ans, le FN n'y parvient pas et demeure un groupuscule. L'élection du candidat de la gauche François Mitterrand, en 1981, et la déstabilisation qu'elle provoque au sein d'une droite au pouvoir depuis 1958 lui offrent une chance. En 1983, le FN, qui avait provoqué quelques surprises locales aux élections cantonales de 1982 et aux municipales de l'année suivante, obtient un résultat étonnant lors de l'élection partielle de Dreux (17 %), puis fait la preuve du caractère national de ce vote avec un score de 11 % lors des élections européennes de 1984. Comment expliquer cette percée ?

Gauche / droite

Tout au long des années 1950, 1960 et 1970, la France s'est politiquement définie par une distribution de l'électorat suivant un axe où la gauche (essentiellement les partis socialiste et communiste) s'identifiait à une forme ou une autre de socialisme, et où la droite (essentiellement, le parti gaulliste et une coalition de petits partis libéraux) se réclamait pour sa part de l'anticommunisme, d'un plus grand attachement aux traditions, d'une attitude plus favorable à l'économie de marché, mais aussi d'une certaine sensibilité sociale.

L'accession au pouvoir de la gauche, en 1981, eut deux effets majeurs. Sur la double toile de fond d'un retour en force du libéralisme économique (lequel se traduisait par l'arrivée au pouvoir quasi-simultanée de Margaret Thatcher, en Grande-Bretagne, et de Ronald Reagan, aux États-Unis) et du discrédit croissant qui frappait le modèle socialiste (depuis l'invasion de l'Afghanistan, en 1979, jusqu'à l'effondrement du bloc de l'Est, en 1989-1991), cette victoire allait conduire le Parti socialiste à renoncer à son programme utopique et à accepter pour l'essentiel les principes de l'économie de marché.

Le grand parti modéré de la gauche ne se définissant plus comme anti-capitaliste et les grands partis modérés de la droite ne voulant pas se loger trop à droite et lui abandonner les électeurs du centre, les différences entre les deux camps devenaient plus ténues et, du coup, un espace considérable se libérait à droite (comme à gauche, d'ailleurs). En proposant une offre électorale combinant l'hostilité à l'immigration, la demande sécuritaire et la dénonciation du fiscalisme et de la bureaucratie, le Front national pouvait offrir une voix à ceux des électeurs de droite qui se reconnaissaient difficilement dans le large « centre-droit-centre-gauche » qui, tout au long des années 1980 et 1990, allait gouverner la France alternativement ou de concert, sous la forme de la cohabitation.

Une crise de croissance

Les résultats des élections législatives de 1986 et 1988 (9,7 % à chaque fois), des présidentielles de 1988 (14,4 %), des européennes de 1989 (12 %) ont montré que le succès du FN n'était pas passager. L'élection de conseillers régionaux (137 élus aux régionales de 1986), de maires et de conseillers municipaux allait permettre un enracinement et un apport de ressources permettant de consolider les gains accomplis. L'atmosphère de fin du règne du second mandat de François Mitterrand et le déballage des affaires de corruption impliquant de nombreux membres de la classe politique, autant de droite que de gauche, profitent au FN, protégé par sa non-participation au pouvoir.

Le discours de Le Pen, qui stigmatise « l'établissement », semble plus vrai que jamais. Le FN progresse à nouveau (il tourne désormais autour des 15 %) et des enquêtes conduites au cours des années 1990 révèlent qu'il mord désormais sur un double électoralat : l'un, plus âgé, conservateur, catholique pratiquant, lié souvent au petit commerce et s'identifiant traditionnellement à la droite, sinon à l'extrême droite ; l'autre, plus jeune, masculin, non pratiquant, de condition ouvrière, se décrivant souvent comme « ni de droite, ni de gauche » et qui, à une autre époque, aurait grossi les rangs de l'électorat communiste.

Le FN est dès lors confronté à une crise de croissance. Pas plus qu'ailleurs en Europe, l'extrême droite ne peut en France espérer accéder au pouvoir en comptant sur ses seules forces. C'est ce qu'ont compris des hommes comme Gianfranco Fini, en Italie, ou Jorg Haider, en Autriche, qui sont entrés en coalition avec des partis de droite modérée. Dans le FN s'affrontent dans la seconde moitié des années 1990 deux



« L'idée d'alliance à droite ne fait pas partie du paysage pour le Front national de Jean-Marie Le Pen et l'affrontement avec Jacques Chirac rendra effectivement de telles alliances impossibles pour l'immédiat. »

orientations. Il y a, d'une part, celle de Bruno Mégret, alors bras droit de Le Pen mais issu de la droite classique, qui propose une alliance tactique avec certains segments de celle-ci afin de rompre le barrage des autres forces politiques et de traduire l'appui électoral au FN (15,3 %) en influence réelle et donc en participation à l'exercice du pouvoir ; cette stratégie donne ses premiers fruits lors des élections régionales de 1998, qui apportent 275 élus.

Il y a, d'autre part, l'orientation de Jean-Marie Le Pen, qui privilégie une stratégie du « seul contre tous » et ne manque pas une occasion de saboter les rapprochements opérés par son lieutenant à coups de petites phrases antisémites ou fascisantes qui confirment le caractère « infréquentable » du FN. Cette attitude de Le Pen peut sembler à première vue irrationnelle : quel politicien ne souhaite pas voir son parti et son influence croître ? Elle s'explique toutefois si l'on tient compte du fait qu'une forte implantation du FN accompagnée d'alliances plus ou moins formelles avec d'autres forces politiques entraînerait une série de conséquences : bureaucratisation et formalisation du fonctionnement du parti, multiplication des bases de pouvoir locales indépendantes du centre du parti, réallocation des ressources, etc.

Or, tout cela ne pouvait que menacer



Jacques Chirac (notre photo) a fait savoir qu'il ne participerait pas à un débat télévisé avec Jean-Marie Le Pen. M. Chirac a déclaré, « J'ai toujours refusé tout accord avec l'extrême droite, quel que soit le coût politique. Je ne vais pas aller débattre avec quelqu'un qui prône la haine et le racisme. »

l'emprise jusqu'alors incontestée de Le Pen sur son parti et sur les finances de celui-ci. Mieux valait régner sans partage sur un parti un peu plus petit, au risque d'une scission qui entraînerait un recul. La scission de 1999, qui a vu Mégret et son entourage quitter le parti, était largement voulue par Le Pen et allait confirmer que, pour lui, le FN était d'abord et avant tout son fonds de commerce.

Aujourd'hui et demain

À la veille du second tour de l'élection présidentielle, Le Pen se retrouve, comme il le souhaitait, seul contre tous. L'idée d'alliance à droite ne fait évidemment pas partie du paysage pour le FN et l'affrontement avec Jacques Chirac rendra effectivement de telles alliances impossibles pour l'avenir immédiat, c'est-à-dire les élections législatives, dont les deux tours auront lieu le 9 et 16 juin. À cet égard, un affrontement Le Pen-Jospin aurait posé à certains électeurs de droite un choix beaucoup plus douloureux. Mais le déclin de l'extrême droite que semblaient annoncer la scission et confirmer les résultats des européennes de 1999 (9 % pour les listes Le Pen et Mégret combinées) sera-t-il pour autant renversé ?

Le bon score obtenu par l'ensemble de l'extrême droite dimanche dernier (19 % des votants contre 15 % en 1995, mais seulement 13,3 % contre 11,4 % sur l'ensemble des inscrits) et la publicité considérable dont jouira Le Pen grâce à sa présence au second tour trouveront sans doute une traduction lors du premier tour des législatives.

Or, la loi électorale veut qu'aux législatives, dans les cas où aucun candidat n'obtient plus de la moitié des voix exprimées lors du premier tour, se maintiennent pour le second tour tous ceux qui ont obtenu le vote d'au moins 12,5 % des inscrits. On risque alors de se retrouver avec de nombreuses « triangulaires » et le « front républicain » qui se constitue actuellement contre Le Pen se trouvera alors dans un véritable dilemme. En effet, les partis de gauche qui appellent, la mort dans l'âme, à voter pour la droite le 5 mai ne seront pas tentés (et on les comprend) de lui faire la politesse une seconde fois ; quant aux forces de droite, désormais assurées de la présidence, elles ne seront pas tentées non plus (et on les comprend également) de se retrouver une nouvelle fois dans une situation de cohabitation avec une majorité de gauche.

Dans ces conditions, le FN pourrait retrouver à l'Assemblée nationale une position qu'il n'a pas connue depuis l'abrogation de l'éphémère scrutin proportionnel en 1988. L'orientation que prendra le FN dépendra alors bien sûr de lui-même : les raisons demeurent, qui ont conduit Le Pen à préférer la posture confortable du protestataire permanent à une participation aux responsabilités du pouvoir aux côtés de forces qu'il ne contrôle pas. Mais elle dépendra aussi de la configuration politique du pays au lendemain des législatives, impossible à prédire pour le moment.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



La remontée de l'antisémitisme

À u lendemain des attentats du 11 septembre, les chefs de gouvernement occidentaux se sont empressés de lancer des appels au calme qui visaient à empêcher tout amalgame entre les terroristes et l'ensemble des musulmans arabes. C'était tout à leur honneur, car la culpabilité collective en fonction de l'ethnie ou de la religion est en effet un concept qui n'existe que dans le cerveau dérangé des racistes.

Hélas ! on entend moins d'appels au calme à propos d'un autre amalgame : celui qui est en train de provoquer, dans la foulée de l'offensive israélienne contre les villes palestiniennes, une vague d'antisémitisme d'une ampleur inquiétante.

■ ■ ■

En Belgique, trois synagogues ont été démolies par des explosifs. Des petits commerces juifs ont été incendiés à Bruxelles. Un terroriste a fait exploser la synagogue de l'île de Djerba, en Tunisie (17 morts). En France, il y a eu plus d'attentats contre les Juifs en un mois que durant toute l'année dernière. On n'attaque plus seulement les synagogues et les cimetières juifs (c'est classique), mais aussi les individus.

En banlieue nord de Paris, des garçons portant la kippa se sont fait rouer de coups et deux cocktails Molotov ont été lancés dans la maison d'une famille juive. Les membres d'une équipe juive de soccer ont été battus à coup de batte de baseball. Trois autobus scolaires d'une école juive ont été incendiés... et ainsi de suite.

La Stampa, l'un des plus gros quotidiens italiens, publiait la semaine dernière une caricature carrément antisémite. À Londres, une quarantaine d'universitaires veulent interdire aux Israéliens les colloques internationaux — un geste sans précédent, même à l'endroit de l'Afrique du Sud durant l'apartheid (on boycottait l'État, pas ses chercheurs).

Plus près de nous, une synagogue a été incendiée à Saskatoon. À Calgary, des manifestants pro-palestiniens ont défilé en criant « Mort aux Juifs ». À Montréal, on a vu le même genre de slogan placarder des murs, dont ceux de l'Université Concordia. Trois Juifs qui revenaient d'une manifestation d'appui à Israël se sont fait mettre à la porte du « Second Cup » de la rue Crescent.

Il y a deux discours pro-palestiniens : l'un, légitime et que d'aucuns diraient nécessaire, qui dénonce les exactions de l'armée israélienne et l'implantation systématique de colonies juives dans les territoires occupés, cette politique de la droite israélienne qui a tant fait pour exacerber les tensions. Il n'y a rien d'antisémite dans le fait de dénoncer ces agissements, pas plus qu'on serait arabophobe en dénonçant les abus des gouvernements arabes.

Il y a cependant un autre discours pro-palestinien, plus insidieux, qui véhicule un antisémitisme d'une violence inouïe. On en a eu, depuis plusieurs mois, de nombreux exemples, jusque dans les tribunes téléphoniques distinguées de Radio-Canada, sans parler de ce flot de courriels trempés dans la haine et la rage qui parviennent aux journaux. Il est bien évident que bien des gens profitent de la réprobation que s'est attirée Israël sur la scène internationale pour donner libre cours à leur antisémitisme viscéral.

On dira que les Juifs (une bonne partie d'entre eux en tout cas) ont ouvert la porte à ces attaques en manifestant leur solidarité envers Israël. Mais à ce compte-là, faudrait-il aussi associer aux terroristes d'Al-Qaeda les nombreux musulmans qui n'en finissent plus de trouver des excuses au terrorisme ? Certainement pas. Mais alors, ce qui vaut pour les uns ne devrait-il pas valoir pour les autres ?

■ ■ ■

Chose certaine, ce n'est pas la Commission des droits humains de l'ONU qui rétablira l'équilibre. À Genève récemment, 40 pays membres votaient pour une résolution totalement biaisée, qui condamnait Israël pour ses « tueries massives » sans dire un mot sur le terrorisme anti-israélien.

Seulement cinq pays, dont le Canada, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ont voté contre. Les États-Unis ne font pas partie de cette commission, en ayant été évincés l'an dernier par un vote auquel participaient ces bastions de la protection des droits humains que sont la Chine, l'Iran et Cuba.

Sur la cinquantaine de pays membres de la Commission qui se faisaient à Genève les champions des droits humains, moins de la moitié sont des démocraties. On y trouve, par exemple, l'Algérie (100 000 personnes assassinées en 10 ans), Cuba (200 personnes en prison pour avoir manifesté pacifiquement en faveur de la démocratie), la Syrie (20 000 dissidents assassinés en 1982), l'Égypte qui emprisonne les homosexuels, l'Arabie saoudite qui lapide les femmes adultères, la Russie et son magnifique bilan en matière de droits et libertés, et ainsi de suite...

Rappelons que c'est cette même commission, sous la présidence erratique de Mary Robinson, qui avait parrainé l'ignoble conférence de Durban sur le racisme, conférence qui, sous la pression de la Ligue arabe, avait vite tourné au procès d'Israël et des États-Unis.

Les débats avaient été marqués par un antisémitisme virulent (rien à voir avec la simple dénonciation des politiques de l'État hébreu), et les États-Unis avaient été cloués au pilori pour ses anciennes politiques esclavagistes, au mépris du fait que l'esclavage, disparu depuis plus d'un siècle en Amérique, n'existe actuellement que dans des pays musulmans, au Soudan et en Mauritanie, où les esclaves sont noirs et les maîtres arabes... mais sur cela, nul mot ne fut soufflé à Durban.

Israël pressé d'accepter la mission de l'ONU à Jénine

Impasse dans les négociations à Bethléem

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union européenne ont invité hier Israël à surmonter ses réticences sur la mission de l'ONU à Jénine alors que l'impasse demeurait sur l'évacuation de la basilique de la Nativité à Bethléem.

En même temps, la violence a fait 10 morts palestiniens, dont l'un dans le secteur de la basilique de la Nativité, encerclée par l'armée israélienne qui exige la reddition de Palestiniens recherchés pour attentats.

La mission chargée de faire la lumière sur les opérations militaires israéliennes dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine, en Cisjordanie devrait toujours arriver samedi malgré les réticences d'Israël qui en conteste la composition et le mandat.

Un haut responsable américain a insisté sur la nécessité de faire toute la lumière sur Jénine. « Nous avons besoin de savoir les faits sur ce qui s'est passé à Jénine », a déclaré ce responsable effectuant un déplacement avec le président George W. Bush dans le Dakota du Sud.

Le chef de la diplomatie américaine Colin Powell avait estimé auparavant qu'il était dans l'intérêt d'Israël d'accepter la mission, ajoutant n'avoir pas preuve de massacre

israélien dans le camp palestinien.

Le chef du gouvernement britannique Tony Blair a tenu le même langage, estimant « important de reconnaître à la fois des souffrances et le sang versé par les innocents » qu'ils soient palestiniens ou israéliens.

Au nom de l'Union européenne (UE), le ministre espagnol des Affaires Josep Piqué a souligné l'importance d'un travail « impartial » de la mission.

Israël veut que la mission enquête également sur les actes commis par les Palestiniens. « Nous espérons qu'ils (l'ONU) définiront clairement que le mandat ne consiste pas seulement à examiner nos actes mais aussi ceux de l'autre camp », a déclaré le ministre de la Défense, Binyamin Ben Eliezer.

Israël considère que l'équipe devrait compter plus d'experts militaires et d'experts en matière de lutte antiterroriste.

Les Palestiniens accusent l'armée israélienne d'avoir perpétré un « massacre » dans le camp où, selon eux, « plusieurs centaines » de personnes auraient été tuées, ce que réfute Israël, qui avance le chiffre de quelques dizaines de tués.

Les Palestiniens et les Israéliens se sont rencontrés pour la troisième fois sur Bethléem sans progresser. « Nous ne sommes toujours pas parvenus à un accord sur le sort des

Palestiniens » retranchés dans la basilique et qu'Israël recherche, a déclaré le chef de la délégation palestinienne, Salah al-Taamari.

Les entretiens, retardés et interrompus par des échanges de tirs dans le secteur de Basilique, ont duré plus de quatre heures. Les tirs se sont soldés par deux blessés, un Palestinien et un Israélien, et un mort palestinien, décédé à son arrivée dans un hôpital israélien.

L'objectif est de trouver une solution à la crise qui a débuté le 2 avril lorsque environ 200 Palestiniens, dont une trentaine d'hommes « recherchés » par Israël se sont retranchés dans l'église.

D'autre part, un Palestinien de 14 ans a été tué et 10 autres blessés lors d'une incursion israélienne près de Jénine. À Hébron, deux responsables locaux du Fatah, le mouvement de M. Arafat, ont été tués par des tirs israéliens.

Dans le nord de la bande de Gaza, trois Palestiniens ont été tués dans une explosion d'origine indéterminée.

Sur le plan diplomatique, le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Javier Solana, et l'envoyé spécial de l'UE au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, ont rencontré M. Arafat à Ramallah. Ils se sont ensuite entretenus avec le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres et M. Ben Eliezer.



Photo REUTERS

Un moine et un homme non identifié transportent un Palestinien blessé sur un brancard de fortune à la porte de la basilique de la Nativité à Bethléem.